



ACTUALITES



FOCUS

Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraîchers en Côte d'Ivoire (PRO2M)



ZOOM

les vertus et bienfaits du chocolat sur la santé humaine

LA FILIERE ANACARDE

ACTE 20



METIER

multiplieur d'alevins

SOMMAIRE

À LA UNE

- Présentation de la Filière Anacarde **04**
Le FIRCA et la Filière Anacarde **04**

FOCUS

- Gros plan sur le Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraîchers en Côte d'Ivoire (PRO2M) **11**

PUBLI-REPORTAGES

- Lancement du Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraîchers en Côte d'Ivoire (PRO2M) **23**
Cérémonie d'inauguration du nouveau siège du FIRCA **24**
Journées Nationales du Cacao et du Chocolat (JNCC) **25**
Journées de l'Administration Agricole Delocalisée (JAAD) **26**
Conférence Internationale sur le Caoutchouc Naturel (IRC) **27**
Salon International des Equipements et Technologies de Transformation de l'Anacarde (SIETTA) **29**

ACTUALITES

- Quinze ans après sa création, le FIRCA s'offre un siège **16**
5^{ème} édition des Journées Nationales du Cacao et du Chocolat (JNCC) **18**
3 projets de recherche restitués aux acteurs **21**
La transformation structurelle de l'économie agricole à l'ordre du jour **30**
Le projet PRO2M présenté aux acteurs agricoles des régions du Gbêkê, du Bélier et du Hambol **34**
3^{ème} édition du Salon International des Equipements et Technologies de Transformation de l'Anacarde (SIETTA) **36**
La Côte d'Ivoire accueille la 37^e conférence internationale sur le caoutchouc naturel **38**
Interviews en marge de l'IRC 2018 **41**
1^{ère} Journée de l'encadreur Hévéa : Le FIRCA et l'APROMAC récompensent les meilleurs acteurs de la filière **45**

ZOOM

- les vertus et bienfaits du chocolat sur la santé humaine **47**

METIER

- Le Métier de multiplicateur d'alevins **51**

Directeur de publication :
ATSIN Yao Léon

Redacteur en chef :
N'DIAYE Oumar

Secrétaires de rédaction :
ZORO-BI Michaël
GAGNIE épse TRA BI Isabelle

Comité de lecture :
TRAORE Assita
LORNG Jean Paul
KOUAME Joseph
AYEMOU Edmond
NONPKIN EMAN
GONDO Emmanuel
Dr TACLE Traoré Mamadou
TOGUILA Brice
NAI Nai Serge

Collaborateurs :
NANDO Florence
KOUASSI N'DA Kouamé
TIMI K. Serge
KAMARA Sadia
KRA G. Emma

Contacts :
Tél. : (225) 22 52 81 81
Fax : (225) 22 52 81 87
Email : firca@firca.ci
Web : www.firca.ci
01 BP 3726 Abidjan 01
Cocody, 2 Plateaux, 7^{ème} tranche

Dépot légal :
N° 8270 du 1^{er} Août 2007

Tirage :
2 000 exemplaires



La collaboration entre le FIRCA et les acteurs de la Filière Anacarde a démarré timidement en 2004, avec la planification des programmes et projets de développement de la filière, suivie en 2005 de la validation d'un catalogue de projets, actualisé en 2008.

Cette collaboration va s'améliorer pour atteindre le niveau qu'on lui connaît aujourd'hui. Cette évolution est le fruit de plusieurs années de travail acharné dans les domaines de la recherche agronomique, mais aussi de l'appui au conseil agricole, qui ont permis à plus de 339 212 producteurs, dont 16% de femmes, de bénéficier du financement du conseil agricole.

Notons que la Filière Anacarde qui nourrit de grandes ambitions, reste une jeune filière avec de jeunes vergers aux grandes possibilités agronomiques, occupe plus de 30% du territoire national, avec de réels atouts.

Aujourd'hui, l'anacardier contribue significativement au rayonnement et au bien-être des populations des zones de production concernées.

S'il est vrai que beaucoup a été fait, relevons que beaucoup reste encore à faire. Les défis majeurs se situent au niveau de la pérennisation des acquis obtenus de la bonne conduite du conseil agricole, mais aussi de la valorisation de ce produit d'avenir qui passe par la transformation de la pomme et de l'amande. Ici, le challenge est de booster la valorisation locale des produits et sous-produits de l'anacardier, via des campagnes de sensibilisation pour susciter la consommation locale, afin d'éviter le piège de la production massive pour l'exportation. Il faut aussi mener des plaidoyers pour l'obtention de financements auprès des banques locales afin d'améliorer la production et faciliter l'installation des PME.

En réponse aux nombreux besoins exprimés par la filière d'une part, et pour accroître la transformation en vue de créer de la valeur ajoutée, d'autres part, l'Etat de Côte d'Ivoire avec son partenaire la Banque mondiale, ont initié le Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA) par accord de prêt n°884540 CI, signé le 21 avril 2018 à Washington aux Etats-Unis. Ce projet d'une durée de 5 ans, financé à hauteur de 107 milliards de F CFA par la Banque mondiale, l'Etat de Côte d'Ivoire à hauteur de 14 milliards et le secteur privé pour 20 milliards, grâce à la transformation locale qu'il suscitera, va offrir plus de 440.000 emplois dont au moins 60 % aux femmes de la Filière Anacarde.

L'anacardier n'est plus à considérer comme une simple culture barrière écologique, marginale pour les populations du nord. La Filière Anacarde est désormais un acteur majeur qui compte pour beaucoup dans l'économie nationale au même titre que le binôme Café-Cacao.

Le FIRCA, fidèle à son engagement d'accompagner les filières à se consolider, se tient aux côtés de la Filière Anacarde pour effectuer avec sagesse et professionnalisme, la transition de son rôle écologique qu'on lui connaît initialement, à la valeur économique primordiale qu'elle se donne aujourd'hui.

ATSIN Yao Léon

PRESENTATION DE LA FILIERE ANACARDE



I. HISTORIQUE DE L'ANACARDE EN COTE D'IVOIRE

La production ivoirienne de noix de cajou a connu une évolution remarquable ces dernières années. Elle est passée de **235 000 tonnes** en 2006, à plus de **738 000 tonnes** de noix brutes de cajou en 2018. La production nationale a plus que doublé en une décennie.

Les superficies totales plantées en anacardiers estimées à 500 000 ha en 2006, se situent à environ **1 350 000 ha** en 2018.

Malgré l'engouement suscité par cette culture et son poids de plus en plus important dans l'économie nationale et surtout dans les zones de production, de nombreuses contraintes existent :

- les exploitations sont de petites tailles (1 à 3 hectares) et les rendements sont faibles (300 à 500 kg/ha) pendant qu'en Inde, une dizaine de variétés mises au point par différents instituts de recherche de ce pays permettent d'atteindre des rendements de 2 à 6 tonnes à l'hectare
- la grande partie des vergers des anacardiers est constituée de matériel végétal « tout venant »
- la non-maitrise de certaines pathologies et ravageurs de l'anacardier par les producteurs
- le manque de visibilité sur l'utilisation des engrais et

des produits phytosanitaires avec l'observation de plus en plus fréquente de pathologies dans les vergers

- l'absence de statistiques sur le verger, la production, la typologie des exploitations et les producteurs.

En vue d'améliorer les rendements, de réduire la pression foncière et de maîtriser l'environnement de la filière par la disponibilité de statistiques fiables sur la production, le 22 mars 2013, le Gouvernement a adopté un document de stratégie de réforme de la Filière Anacarde.

Cette réforme s'articule autour de trois axes :

- la production
- la commercialisation
- la transformation.

L'axe production comprend les domaines de la Recherche Agronomique et de l'encadrement des producteurs.

L'axe commercialisation comprend la sacherie, la fixation et l'application du prix bord champ, la commercialisation intérieure et la commercialisation extérieure.

La stratégie de la transformation est axée sur le développement de la transformation locale des noix brutes de cajou.

II. LA SITUATION PRESENTE DE LA FILIERE AVEC LES PRINCIPAUX ACTEURS

2.1. Organisation institutionnelle de la Filière Anacarde

Depuis 2013, dans le cadre de la réforme des Filières Coton et Anacarde, le Gouvernement a créé par décret n°2013-681 du 02 octobre 2013, l'organe de régulation, de suivi et de développement des Filières Coton et Anacarde, en abrégé, le **Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA)** pour prendre le relais de l'Autorité du Coton et de l'Anacarde (ARECA), dans la mise en place et le suivi d'un cadre réglementaire pour un environnement permettant une meilleure gouvernance des deux filières, afin de garantir une meilleure rémunération des acteurs. Il a pour mission principale de veiller au respect des règles et des principes régissant l'ensemble des activités des deux filières. La mission de régulation couvre les fonctions de réglementation, de contrôle et d'arbitrage.

Tous les textes de création de cet organe ont été pris par le Gouvernement et le Parlement. Depuis 2014, le Conseil du Coton et de l'Anacarde est opérationnel.

2.2. Organisation des acteurs

Le second volet institutionnel de la réforme est la mise en place d'une interprofession représentative et crédible dans la Filière Anacarde. Cette interprofession doit réunir les représentants :

- du collège des producteurs et coopératives de producteurs
- du collège des exportateurs
- du collège des acheteurs

- du collège des sociétés de transformation.

Au stade actuel, les exportateurs, les acheteurs et les sociétés de transformation se sont organisés en structures représentatives de leurs familles professionnelles en vue de la mise en place de leurs collèges. Seul le collège des producteurs tarde à se mettre en place.

2.3. Structures partenaires de la Filière Anacarde

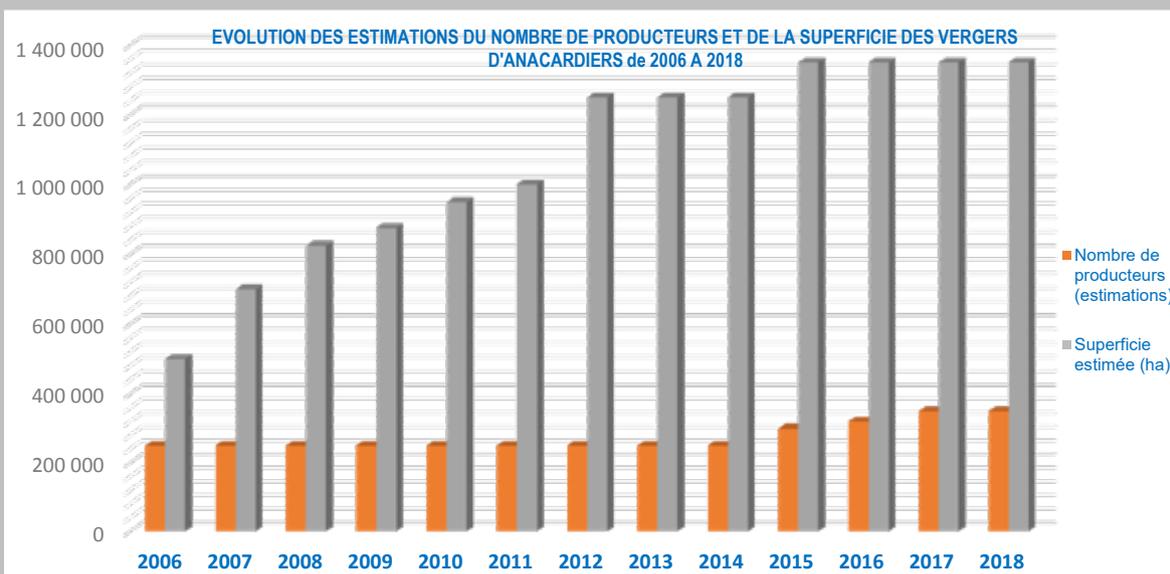
Les principales structures d'appui à la Filière Anacarde sont :

- le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)
- l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER)
- le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), les Universités (UNA, UFHB, UPGC, UJLoG...) et les grandes Ecoles (INP-HB)
- les ONG (ComCashew, GIZ/PROFIAB...).

2.4. Evolution des statistiques de la Filière Anacarde

La mise en œuvre des différents axes stratégiques de cette réforme a permis à la Filière Anacarde de connaître une bonne performance dans son développement, qui s'est caractérisée par l'accroissement des surfaces cultivées, estimées à **1 350 000 ha** pour environ **350 000 producteurs**. Les volumes de production de noix brutes de cajou se sont accrus considérablement d'année en année, passant de **450 000 tonnes** en 2012 à plus de **738 000 tonnes** en 2018, érigeant la Côte d'Ivoire au rang de premier pays producteur de noix brutes de cajou au monde, devant l'Inde et le Viêtnam, et le premier pays exportateur mondial de noix brutes de cajou.

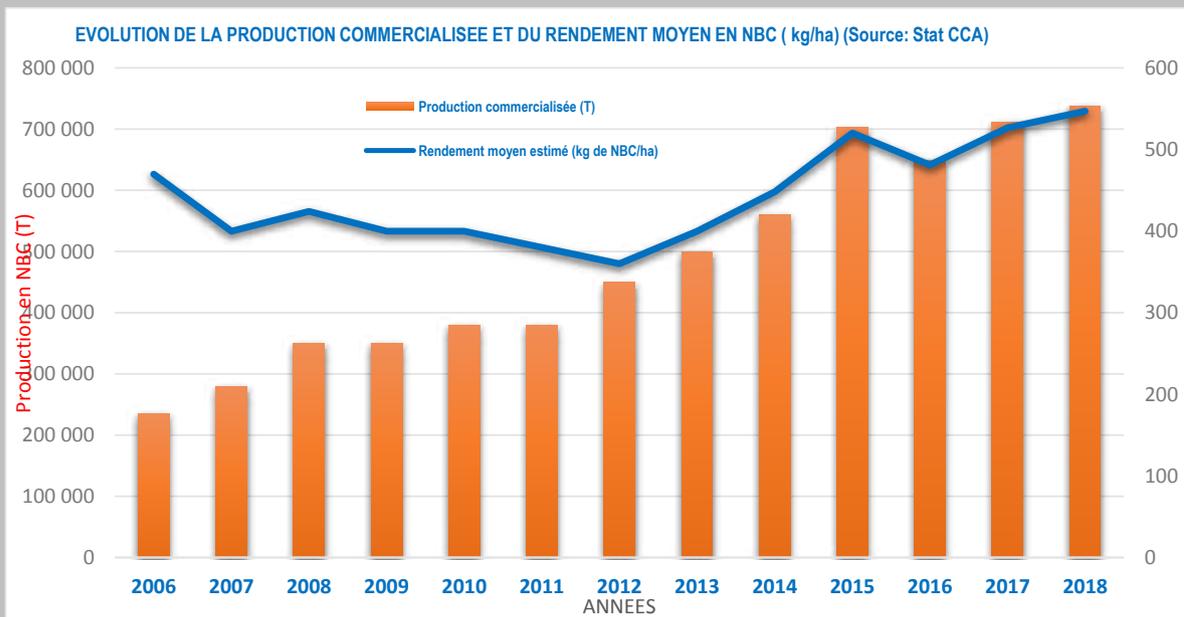
a- Le nombre de producteurs et la superficie des vergers d'anacardiers



Les estimations du nombre de producteurs sont passées d'environ 250 000 en 2008 à 350 000 en 2018, tandis que celles de la superficie des vergers sont passées de 825 000 ha à 1 350 000 ha au cours de la même période. Il y a eu un accroissement important des superficies ces dix

dernières années. Ces statistiques ne sont que des estimations, les chiffres réels seront obtenus après un recensement des producteurs et un géoréférencement des plantations.

b- La production commercialisée et le rendement moyen des vergers d'anacardiens



La production nationale commercialisée est passée de **350 000 tonnes** de noix brutes de cajou en 2008 à **738 000 tonnes** en 2018, soit plus du double de celle de 2008. L'on note que cet accroissement de la production est dû, non pas à une amélioration significative de la productivité des plantations, mais à une culture extensive. Le rendement moyen en NBC est passé de **424 kg/ha** en 2008 à **547 kg/ha** en 2018, soit un accroissement de **29%**.

c- L'évolution des autres indicateurs de la filière

La commercialisation des noix brutes de cajou (NBC) est animée par les producteurs, les pisteurs, les acheteurs des zones de production et les sociétés commerciales. Les sociétés commerciales réalisent plus de **80%** des volumes achetés contre **20%** pour les coopératives. La société OLAM IVOIRE SA vient en tête des structures qui participent aux transactions commerciales des noix brutes de cajou.

Les quantités annuelles des NBC exportées sont passées de **312 000 tonnes** en 2008 à plus de **671 000 tonnes** en 2018.

Le taux de transformation locale est passé de **1% (4 157 tonnes)** en 2008 à **9% (66 800 tonnes)** en 2018. Certes, le taux de transformation a connu une légère hausse; toutefois, on note un accroissement considérable du volume de NBC transformées localement. La transformation locale est également dominée par la société OLAM IVOIRE SA qui dispose de deux unités industrielles à Bouaké (capacité annuelle de **30 000 tonnes**) et à Dimbokro (capacité annuelle de **12 000 tonnes**).

Le prix minimum officiel bord champ est passé de **200 FCFA/kg** de NBC en 2008 à **500 FCFA/kg** en 2018. Ce prix a plus que doublé. Depuis la mise en œuvre de la stratégie de la réforme, les prix moyens bord champ pratiqués sont supérieurs aux prix minimum officiels.

En 2016, prix moyen de **520 FCFA/kg** contre un minimum de **350 FCFA/kg** et en 2017, un prix moyen de **715 FCFA/kg** contre un minimum de **440 FCFA/kg**.



● Séparation à la ficelle de la noix et la pomme

Le prix minimum officiel représente en moyenne plus de **60%** du prix FOB moyen de la noix.

Le chiffre d'affaires de la filière est passé de **88,9 milliards** de FCFA en 2008 à **591,28 milliards** en 2018. Quant au revenu brut distribué aux producteurs, il est passé de **70 milliards** de FCFA en 2008 à plus de **380,659 milliards**

de FCFA en 2018.

L'Asie est la principale destination des exportations des noix brutes de cajou de la Côte d'Ivoire, notamment en direction du **Viêt-Nam** et de l'Inde. En 2017, la répartition des exportations des NBC est de 72% pour le Viêt-Nam, 24% pour l'Inde et 4% pour les autres destinations.

REPARTITION DES EXPORTATIONS DES NBC EN 2017

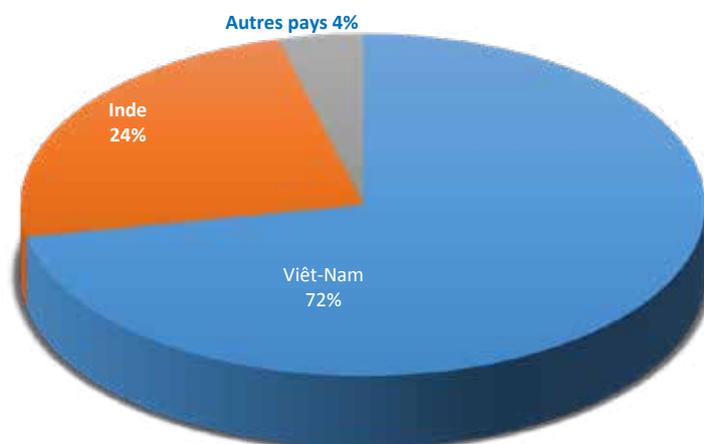


Tableau N° 1 : Evolution des statistiques de la Filière Anacarde de 2006 à 2018

RUBRIQUES	ANNEES												
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de producteurs (estimations)	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	300 000	320 000	350 000	350 000
Superficie estimée (ha)	500 000	700 000	825 000	875 000	950 000	1 000 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 350 000	1 350 000	1 350 000	1 350 000
Production commercialisée (T)	235 000	280 000	350 000	350 000	380 000	380 000	450 000	500 000	560 000	702 500	649 587	711 236	761 317
Rendement moyen estimé (kg de NBC/ha)	470	400	424	400	400	380	360	400	448	520	481	527	564
Quantité de noix transformée (T)	2 251	5 521	4 157	4 375	7 024	9 452	23 947	30 000	37 696	41 012	40 383	44 628	66 892
Exportation de noix brutes de cajou(T)	210 240	250 000	312 000	340 000	350 000	276 195	407 000	465 000	520 000	660 000	609 204	664 932	646 213
Taux de transformation (%)	1%	2%	1%	1%	2%	2%	5%	6%	7%	6%	6%	6%	9%
Prix minimum officiel bord champ (FCFA)	150	170	200	200	170	300	310	200	225	275	350	440	500
Prix FOB moyen de la noix (FCFA)			285	233	312	450	410	355	420	595	733	951	915
Rapport prix bord champ/ prix FOB (%)			70%	86%	54%	67%	76%	56%	54%	46%	48%	46%	55%
Chiffre d'affaires (millions de FCFA)			88 920	79 220	109 200	124 288	166 870	165 075	218 400	392 700	446 547	632 350	591 285
Revenu brut distribué aux producteurs (millions de FCFA)	35 250	47 600	70 000	70 000	64 600	114 000	139 500	100 000	126 000	193 188	227 355	312 944	380 659

Source : Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA)

III. INTERVENTION DU FIRCA DANS LA FILIERE ANACARDE

La planification des programmes et projets de développement de la Filière Anacarde a été initiée en 2004, suivie de la validation d'un catalogue de projets en 2005, actualisé en 2008 et 2014, puis en 2017.

En 2005, la concertation entre le FIRCA et la filière a abouti à une cotisation de **1 FCFA/ kg** de NBC exportée. Cette cotisation a été portée à **1,75 FCFA/kg** en 2014, à **2 FCFA/kg** en 2017 et à **3 FCFA/kg** en 2018.

A partir des ressources ou des prélèvements, le FIRCA assure le financement des activités des deux domaines de l'axe de la production de la réforme :

- la Recherche Agronomique
- le Conseil Agricole ou l'encadrement des producteurs et leurs organisations.

3.1. La Recherche Agronomique

Depuis 2009, le FIRCA a mis en œuvre le Projet d'Amélioration Variétale de l'Anacardier (PAVA), exécuté par le Programme Anacarde - Mangue - Papaye du CNRA. Ce projet a été réalisé en deux phases, la phase 1 de 2009 à 2012 et la phase 2 de 2013 à 2017. Les résultats saillants obtenus :

- 8 Arbres Hauts Producteurs (AHP) identifiés dans la collection du CNRA
- 3 géotypes retenus parmi les 8 AHP pour être diffusés en milieu paysan
- création de 3 parcs à bois et vergers grainiers de 5 ha chacun (Lataha, Tanda, Madinani) de 2009 et 2012
- 6 nouveaux parcs à bois d'1 ha créés entre 2013 et 2017, à Bouna (Commune), Yamoussoukro (Kami), Béoumi (Mangrè-Dan), Tafiré (Badikaha), Toumodi (LOMO Nord), et Séguéla (Commune) avec l'introduction 203 AHP sur 209 AHP identifiés en milieu paysan
- 7 parcelles d'essais multiloaux de comportement des AHP (G x E) de 1 ha créées à Bouna Commune, Yamoussoukro (Séman), Béoumi (Mangrè-Dan), Katiola (Niédiekaha), Ferké (Poulo), Tengréla (Maniasso) et Séguéla Commune
- création d'une collection de 42 « TOP ou meilleurs » des AHP à la station Lataha et dupliquée à la station Tanda avec 18 « TOP » AHP
- 1 Germoplasme (banque de gènes) de 35 ha créé à la station CNRA de Ferké contenant 108 AHP
- 2 625 ha de plantations nouvellement créées avec les 3 AHP en diffusion : 46 ha (2014), 273 ha (2015), 353 ha (2016), 390 ha (2017) et 1 563 ha (2018).

Dans le cadre de la protection des cultures, le FIRCA a financé l'élaboration de la carte sanitaire et du catalogue des ravageurs et maladies de l'anacardier, réalisée par le CNRA.

Dans le cadre de la mise en œuvre des axes stratégiques de la réforme de la Filière Anacarde, sous la supervision du Conseil du Coton et de l'Anacarde, du FIRCA et avec l'appui du PSAC, le **Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA)** a été initié avec l'implication d'une trentaine de chercheurs issus de huit (08) institutions de formation et/ou de recherche. Ce programme porte sur les aspects agronomiques, technologiques et socio-économiques de la production et de la transformation, structurés en cinq (5) axes : **(i) Amélioration Variétale et Agronomie, (ii) Défense de la Culture, (iii) Biotechnologie, (iv) Valorisation Post-Récolte, et (v) Socio-Economie.** Le PNRA a été lancé officiellement le **13 juillet 2017.**

L'objectif général du PNRA est de contribuer à l'amélioration durable du revenu des acteurs de la chaîne de valeurs anacarde, par l'intensification écologique de la production et la valorisation des produits et sous-produits, de façon à doubler la production et à transformer au moins 50% de la production d'ici 2030.

De façon spécifique, il s'agit de :

- générer et transférer aux producteurs des clones d'anacardier à haut rendement (en noix et en pommes), tolérants aux principaux bio-agresseurs et adaptés aux zones de production de l'anacarde en Côte d'Ivoire
- développer et transférer aux producteurs des méthodes de lutte durables contre les nuisibles de l'anacardier
- développer et transférer aux chercheurs des outils moléculaires et du matériel végétal performant pour accélérer la création variétale, la conservation des ressources génétiques et la lutte durable contre les bio-agresseurs de l'anacardier
- générer et transférer les techniques et technologies de transformation de l'anacarde et de ses sous-produits sur le plan local
- améliorer la rentabilité et la compétitivité de la chaîne de valeurs anacarde
- coordonner, transférer les technologies et diffuser les informations.

Le budget estimatif du PNRA sur les 10 premières années (2016-2026) s'élève à **10,44 milliards de FCFA.**

3.2. Le Conseil Agricole dédié aux producteurs d'Anacarde

Dans le cadre de l'encadrement des producteurs, selon la réforme de la filière, le FIRCA assure le financement du projet de Conseil Agricole dédié aux producteurs

d'Anacarde (CAA) exécuté par l'ANADER. En effet, à la suite du projet pilote, mis en œuvre de 2012 à 2013, dans les zones de Bouaflé (localités de Zuénoula Gahitafila), Bondoukou (Doropo, Nassian) et Korhogo (Kana-horo, Tengrela), le conseil agricole dédié aux producteurs d'anacarde a été étendu, à partir de 2014, à toute la zone de production.

Le projet national du conseil agricole dédié aux producteurs d'anacarde a été exécuté dans **34 zones** réparties dans **5 Directions Régionales** (Nord, Centre, Centre-Est, Centre-Ouest et Ouest) de l'ANADER.

Au cours des deux premières années (2014-2016) du projet, quatre outils de vulgarisation agricole, à savoir : Champ Ecole Paysan (CEP), Parcelle de Démonstration (PD), Unité de Démonstration (UD) et Formation Village (FV), ont été utilisés pour informer, sensibiliser et former des producteurs d'anacarde, aux Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) et aux activités de récolte et post-récolte. Pour la vulgarisation de masse, l'ANADER a signé chaque année, des contrats avec une quarantaine de radios de proximité pour la diffusion des messages en langues locales.

Depuis 2017, l'accent a été mis sur la formation des producteurs, par une réduction du nombre d'outils (suppression des PD et UD) et un accroissement du nombre de CEP en vue de former annuellement les producteurs sur 15 thèmes de l'itinéraire technique de l'anacardier. Les Formations Villages ont été maintenues comme outils de vulgarisation au niveau des villages.

La mise en œuvre du projet de conseil agricole dédié a permis de (i) mettre en place, de 2014 à 2016, un dispositif d'appui technique dédié de **274 Conseillers Agricoles Anacarde (CAA) et 35 Techniciens Spécialisés Anacarde (TSA)** dans 34 zones de l'ANADER et (ii) de former 339 212 producteurs, dont 16% de femmes, aux bonnes pratiques agricoles (BPA), y compris les pratiques de récolte et post-récolte, de 2014 à 2018.



3.3. L'appui aux Organisations Professionnelles Agricoles (OPA)

Dans le cadre de l'appui aux OPA, le FIRCA a financé l'élaboration du manuel de procédures comptables et de gestion à l'usage des coopératives, la formation et le suivi post-formation des dirigeants de coopératives à l'utilisation de ce manuel.

Ainsi, en 2015 et 2016, 130 dirigeants appartenant à **72 coopératives** ont été formés et 67 OPA suivies.

En 2018, le programme de formation et de suivi post-formation en cours, concerne 60 dirigeants appartenant à 30 coopératives.

En plus de ce programme, dans le cadre du Conseil Agricole dédié aux producteurs d'anacarde, les techniciens de l'ANADER apportent un appui aux producteurs au cours de la commercialisation en organisant les ventes groupées et en créant les marchés locaux d'achat du cajou.

IV. PROBLEMES ET PERSPECTIVES DE LA FILIERE ANACARDE

4.1. Les contraintes

Depuis le début de la mise en œuvre de la réforme, l'on constate un réel dynamisme dans la Filière Anacarde. Cependant, pour que cet essor de développement de la filière soit durable, il faut lever les contraintes majeures suivantes :

4.1.1. Au niveau de la production agricole

- Difficulté d'accès de tous les producteurs au matériel végétal amélioré
- Faible productivité des vergers actuels, créés avec du matériel végétal tout-venant
- Très fortes densités des plantations d'anacardiers
- Très faible taux d'application et d'adoption des technologies de réhabilitation (éclaircie et élagage) des vergers par les producteurs, à cause de la pénibilité des travaux à réaliser
- Rareté de la main-d'œuvre pour la réalisation des opérations agricoles (nettoyage, ramassage de la récolte...)
- Faiblesse du mouvement coopératif des producteurs
- Absence de statistiques fiables (nombre de producteurs, superficies exploitées, productions commercialisées...)
- Baisse de la qualité de la production
- Non-exploitation de la pomme du cajou
- Difficulté d'accès au financement.

4.1.2. Au niveau de la commercialisation

- Absence des normes de qualité à l'achat des NBC bord champ
- Non-respect des dispositions réglementaires en vigueur par certains opérateurs (achat de noix fraîches, utilisation de sacs en polystyrène, etc.)
- Difficulté d'accès au financement pour les organisations des producteurs
- Difficulté d'accès à certaines localités (mauvais état des routes rurales).

4.1.3. Au niveau de la transformation industrielle locale

- Faiblesse de la capacité nationale actuelle
- Absence de valorisation de tous les produits et produits dérivés de l'anacarde
- Difficulté d'accès au financement (faible implication des banques locales)
- Coût élevé des NBC pour les unités locales, dû à la concurrence des opérateurs extérieurs.

4.2. Les perspectives de développement de la Filière Anacarde

La Filière Anacarde, en raison de la jeunesse du verger et des grandes possibilités agronomiques de l'anacardier qui occupe plus de 30% du territoire national, possède de réels atouts.

Pour accroître la transformation en vue d'avoir une valeur ajoutée, le Gouvernement a entrepris des actions d'amélioration de la performance et la compétitivité de toute la chaîne de valeur de l'anacarde. Pour atteindre

cet objectif, des priorités ont été établies et des fonds ont été mobilisés pour accroître le rendement des vergers qui demeure faible, en vue de (i) renforcer les institutions du secteur, (ii) moderniser la commercialisation, (iii) préparer et adapter les industries de transformation et leur environnement aux exigences du marché international.

Cet objectif du Gouvernement est en phase avec le Domaine d'action 1 du Cadre de Partenariat Financier (CPF) Banque mondiale - Côte d'Ivoire (« Accélérer une croissance durable induite par le secteur privé en Côte d'Ivoire ») et son objectif stratégique 1 (Améliorer la productivité dans les chaînes de valeur de l'agriculture et de l'agro-industrie), en vue d'assurer une croissance partagée et réduire la pauvreté.

C'est ainsi que le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Groupe de la Banque mondiale ont convenu de soutenir la Filière Anacarde, à travers un prêt accordé au Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) pour la mise en œuvre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA). Ce projet a une durée de 5 ans et la coordination est assurée par le CCA.

L'objectif de développement visé par le PPCA est d'augmenter la productivité, la qualité, la valeur ajoutée de l'anacarde, ainsi que l'amélioration de l'accès des petits producteurs et les PME aux technologies et aux marchés et le renforcement de la structure de gouvernance de la Filière Anacarde.

Dans la mise en œuvre de ce projet, le FIRCA, en tant qu'Agence Fiduciaire, assure la gestion financière et la passation des marchés et en tant que Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte du CCA, assure la mise en œuvre des sous-composantes 2.1. « Mise en œuvre du Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA) et développement du matériel végétal amélioré » et 2.2. « Appui aux services de vulgarisation agricole et de transfert de technologies sur l'anacarde ».



GROS PLAN SUR LE PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES MANIOC ET MARAÎCHERS EN CÔTE D'IVOIRE (PRO2M)



1. POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL

Le « Programme d'appui au développement des Filières Manioc et Maraîchères en Côte d'Ivoire (PRO2M) » issu du PASV, a été confié au Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) par le Ministère de l'Agriculture à travers le contrat FED/2017/390-441, signé le 17 novembre 2017 entre le FIRCA et l'ONS.

Ce projet fait partie du Programme d'Appui au Secteur Vivrier en Côte d'Ivoire (PASV), dont la convention de financement N°CI/FED/039-093 a été signée entre l'Union Européenne et la Côte d'Ivoire le 17 novembre 2016.

Le PRO2M s'articule autour de 3 volets : maraicher, manioc et nutrition.

2. OBJECTIFS

- Contribuer à la sécurité alimentaire et à la

création d'emplois par la promotion d'une production vivrière (autre que le riz) de qualité, moderne, durable, résiliente aux changements climatiques et par une commercialisation fiable et équitable permettant un approvisionnement régulier des marchés. Cet objectif général se décline en 2 objectifs spécifiques :

- Promouvoir une Filière Maraîchère plus professionnelle, performante, organisée et créatrice d'emplois, maîtrisant sa production et sa commercialisation
- Promouvoir une Filière Manioc plus professionnelle, performante, organisée et créatrice d'emplois, maîtrisant sa production et sa commercialisation.

3. DUREE ET PERIODE D'EXECUTION

Le projet sera exécuté sur quatre (4) années, de Novembre 2017 à Octobre 2021.

4. VALEURS CIBLES DES INDICATEURS ATTENDUS

FILIÈRE MARAÎCHERS

- ✓ Accroissement d'au moins **20%** des revenus des producteurs impliqués
- ✓ Accroissement de l'offre de légumes de **34 000 T** à la fin du projet
- ✓ **2500** Emplois directs créés (désagrégés par maillon de la filière, sexe, âge et type d'emplois)
- ✓ **500 ha** de périmètres irrigués aménagés/réhabilités

FILIÈRE MANIOC

- ✓ Accroissement de **20%** des revenus des producteurs bénéficiant d'un système intégré
- ✓ **10 000 ha** de boutures de manioc sont produites chaque année à partir de 2019
- ✓ 5000 Emplois directs sont créés (désagrégés par maillon de la filière, sexe, âge et type d'emplois)
- ✓ **150 000T** de manioc frais équivalent à **60 000 T** de produits alimentaires dérivés du manioc, dont **45 000 T** d'attiéké et **15 000 T** de pâte de placali sont produites par an, à partir de la troisième année
- ✓ Augmentation du rendement de 50% dans le Système Intégré et d'au moins **90%** dans le système périphérique

VOLET NUTRITION

- ✓ **6000 T** de manioc amélioré (enrichi en Beta carotène) sont orientés vers les cantines
- ✓ Amélioration du score de diversité alimentaire d'au moins 3 points chez **80%** des enfants des cantines bénéficiaires

- Mettre en place une superficie de 500 ha aménagée et/ou réhabilitée et 10 serres de 510 m² chacune
- Améliorer le dispositif de production, professionnaliser les bénéficiaires et l'utilisation des résultats de la recherche
- Accompagner le dispositif par la mise en place de mécanismes locaux de stockage, de conservation et de transport des produits agricoles vers les marchés
- Commercialiser au moins 80% des productions, permettant un meilleur revenu aux producteurs et un prix plus accessible aux consommateurs, en s'appuyant sur les acquis des précédents projets (PARFACI...)
- Activer le dispositif mis en place par le Bureau de Vente des Producteurs (BVP), composé de comités villageois de commercialisation, au niveau village et d'antennes régionales.

5. QUELQUES ACTIVITES MISES EN OEUVRE PAR LE PROJET POUR ATTEINDRE LES RESULTATS

AU NIVEAU DE LA FILIERE MARAICHERS

- Apporter un appui à 2500 bénéficiaires intégrant 40% de femmes, des jeunes et environ 50 groupes d'agro entrepreneurs, pour assurer une production d'environ 11 000 T de légumes sains par an (aussi bien en hivernage qu'en contre-saison),

AU NIVEAU DE LA FILIERE MANIOC

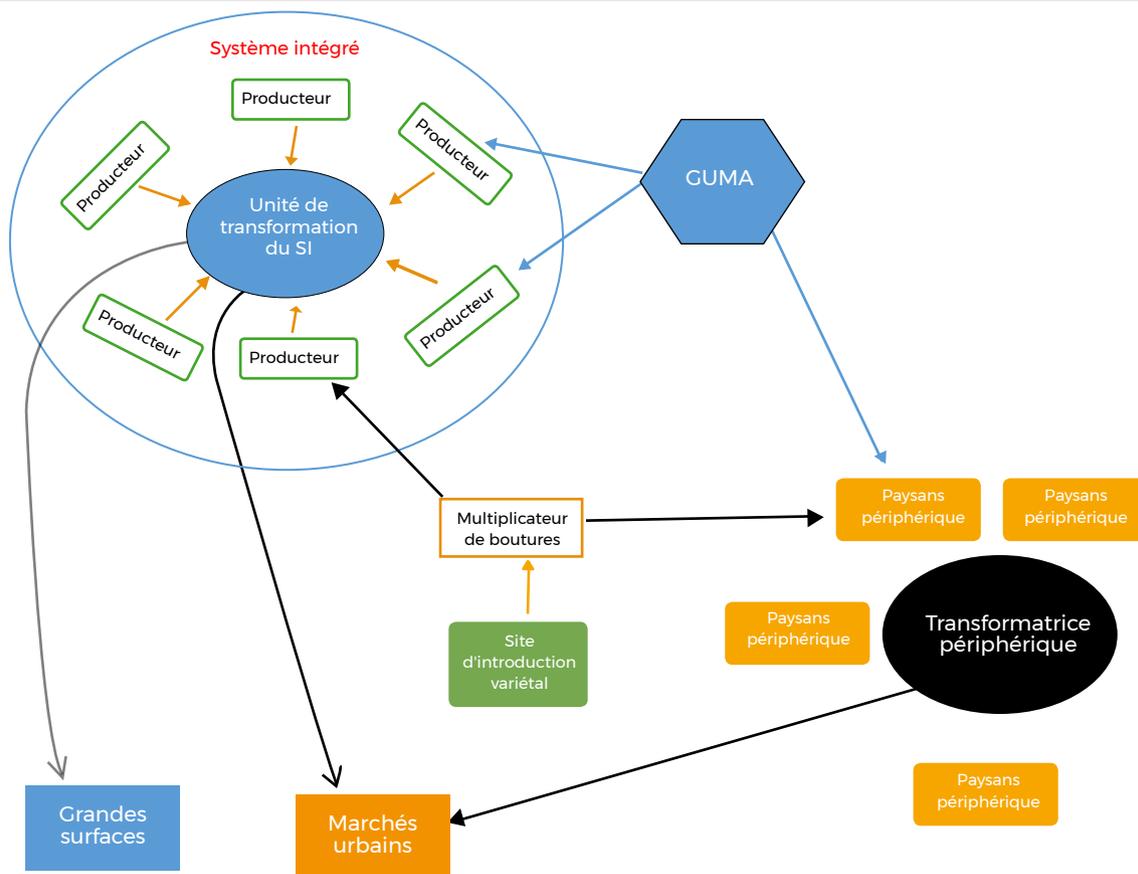
- Diffuser des variétés performantes adaptées aux besoins des utilisateurs
- Mettre en place un réseau de pépiniéristes produisant 10 000 ha de boutures saines de variétés améliorées de manioc disponibles à partir de 2019
- Assurer un accès aux intrants de qualité
- Installer des jeunes sous forme de Groupement d'Utilisation de Machines Agricoles (GUMA), en vue de répondre aux problèmes de mécanisation rencontrés par les producteurs afin d'améliorer les performances des acteurs
- Mettre en place et renforcer un système intégré incluant la production et la transfor

mation du manioc, en associant des unités semi-industrielles d'une part, et d'autre part, dans les zones périphériques avec des producteurs traditionnels et des unités artisanales de transformation

(4 000 ha de manioc en culture pure seront créés par 2 000 nouveaux producteurs professionnels appuyés autour de six (6) unités semi-industrielles de transformation de manioc)

- Améliorer la commercialisation des produits (manioc frais et produits dérivés) basée sur une démarche de production intégrée autour d'unités de transformation.

- Commercialiser environ 90% du manioc frais par une politique d'intégration entre des unités de transformation et des producteurs, soldée par un prix plus rémunérateur pour les producteurs de manioc.



VOLET NUTRITION

- Renforcer les connaissances, aptitudes et pratiques de 1500 femmes (ménage/chefs de ménage) dans les domaines de l'éducation nutritionnelle et utilisation des aliments
- Améliorer l'alimentation de 3000 élèves bénéficiaires des cantines scolaires
- Cultiver des variétés de manioc riches en carotènes et des légumineuses (soja et haricot) au profit des cantines scolaires, afin d'améliorer les disponibilités alimentaires et contribuer à assurer une alimentation équilibrée aux enfants.

6. LES BENEFICIAIRES DU PROJET

Le projet tel que formulé, s'adresse aux femmes et aux jeunes, aussi bien au niveau local que national. Pour être éligible, il faut nécessairement être actif dans l'une des 20 zones d'intervention du projet.

De manière spécifique, il s'agit :

- des personnes physiques/morales, disposant de terres agricoles en propre ou en location et souhaitant investir dans la production et/ou la transformation de produits agricoles, en vue de créer de véritables entreprises agricoles
- des personnes physiques, déjà en activité sur les Maraîchers ou le Manioc et disposant d'une exploitation ou de parcelles agricoles et désirant renforcer leurs capacités pour améliorer leur accès au marché des produits agricoles alimentaires et partant leurs revenus
- des groupements ou associations de petits producteurs ou de transformateurs artisanaux, désirant accéder à des services agricoles plus performants et mieux organisés, afin de devenir plus compétitifs et plus professionnels
- des opérateurs privés exploitant des centres de groupage et de conditionnement de produits maraîchers et/ou des unités de transformation du manioc en produit alimentaire et intéressés à entrer dans une relation contractuelle avec des producteurs opérant dans leur zone, avec comme finalités, une sécurisation de leur approvisionnement et une meilleure répartition des marges résultant de la commercialisation des produits.

7. LA PROCÉDURE DE SÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

Les avis à manifestation d'intérêt et les offres sont publiés :

- dans un journal à grand tirage

- sur le site Internet du FIRCA (www.firca.ci)
- à la Cellule de coordination du projet qui travaille en collaboration avec les DR et DD du MINADER pour une large diffusion.

8. PRISE EN COMPTE DES THEMATIQUES AVEC UNE VALEUR AJOUTEE PARTICULIERE

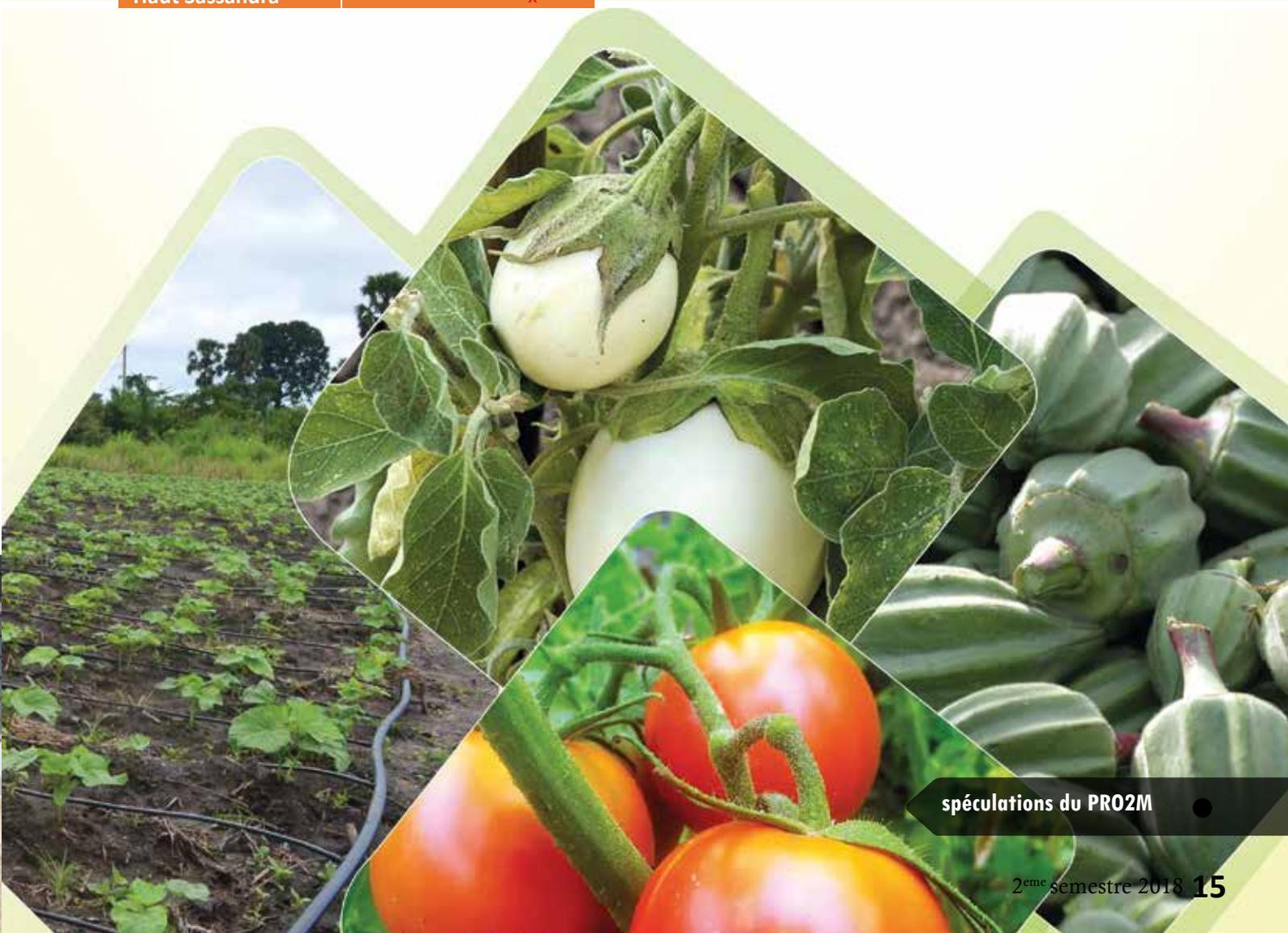
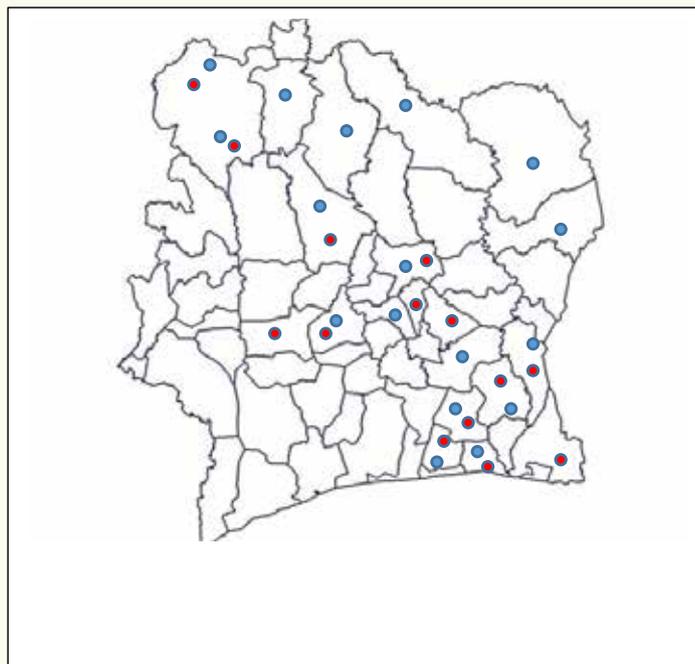
- √ **La création d'emplois durables dans le secteur agricole** : Le projet contribuera à la création d'environ 7.000 nouveaux emplois directs permanents dans les zones de production et environ, 20 à 30.000 emplois indirects tout au long de la chaîne de valeur des deux cultures
- √ **La lutte contre le travail des enfants dans l'Agriculture**, qui consiste à sensibiliser les bénéficiaires, afin d'éviter l'utilisation des enfants comme main d'œuvre, lors des travaux interdits par les directives en vigueur en matière de lutte contre le travail des enfants
- √ **La promotion du Genre et des groupes vulnérables**, notamment les femmes et les jeunes : les activités concernées par le projet sont généralement menées par des femmes et des jeunes. Des mesures particulières seront alors prises pour faciliter la participation des cibles les plus défavorisées, au niveau de la production, la conservation, la transformation et la commercialisation
- √ **L'introduction d'innovations** : la production sous serre (prise en compte des aspects de changements climatiques), le système de production intégré, la formation d'une masse critique de spécialistes sur les cultures maraîchères et l'institution d'un mécanisme de reconstitution des subventions destinées à l'acquisition des intrants en 1ère année, afin d'assurer les approvisionnements sur les ressources propres des bénéficiaires lors des prochaines campagnes
- √ **La protection de l'environnement** : le projet veillera à mener des activités à faible impact sur l'environnement.



Photo de famille des participants à la cérémonie de lancement

9. ZONE D'INTERVENTION

Régions et districts	Volet maraîcher	Volet manioc
District d'Abidjan	X	X
Grands Ponts	X	X
Agnéby Tiassa	X	X
La Mé	X	X
Bélier	X	X
Gbêkê, Marahoué	X	X
Moronou	X	X
Gontougo	X	
Boukani, Indénié Djuablin	X	X
Poro	X	
Tchologo	X	
Bagoué	X	
Kabadougou	X	X
Folon	X	X
Béré	X	X
Sud Comoé		X
N'Zi Comoé		X
Haut Sassandra		X



QUINZE ANS APRÈS SA CRÉATION, LE FIRCA S'OFFRE UN SIÈGE



« La Maison des Filières Agricoles », c'est l'affectueux nom que porte le désormais siège social du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), dont l'inauguration a été faite le jeudi 2 août 2018 par le Premier Ministre, Monsieur Amadou Gon Coulibaly, qui avait à ses côtés des membres du gouvernement, les acteurs du monde agricole et les partenaires techniques et financiers.

L'histoire de la création du FIRCA nous enseigne qu'il a fallu attendre 10 ans de réflexion et d'actions avant que cet instrument professionnel en charge du financement pérenne des services agricoles (recherche appliquée, conseil-vulgarisation, formation et renforcement des capacités) ne vienne parachever la réforme du secteur, engagée avec la création de l'ANADER en septembre 1993 et du CNRA en avril 1998.

Exprimant sa joie de voir sa commune abriter le siège du FIRCA dont il a été l'un des Présidents du Conseil d'Administration, M. N'GOAN Aka Mathias, Maire

de Cocody, a formulé le vœu d'un FIRCA encore plus dynamique, pour des organisations professionnelles agricoles plus fortes et des filières agricoles plus compétitives.

A sa suite et s'adressant au Premier Ministre, le Président du Conseil d'Administration du FIRCA, M. AMOAKON Kouakou Banga, a quant à lui noté : « Nous nous souvenons que c'est sous votre autorité en tant que Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, et avec votre engagement personnel que les premières ressources ont été mobilisées auprès de la Banque mondiale,

pour financer le fonctionnement du Comité de Pilotage et de son Secrétariat Technique, ainsi que la mise en place des premiers organes du FIRCA ».

Il n'a pas manqué de saluer l'action des Administrateurs des mandats précédents et du mandat qui s'achève, ainsi que l'action de ses prédécesseurs, les Présidents BEHI Benoît, NGOAN Aka Mathias et KOUADIO Fri, pour avoir tracé les sillons de l'implantation durable du FIRCA et la fourniture pérenne de services aux filières agricoles.

Le Ministre de l'Agriculture et du

Développement Rural, M. Mamadou Sangafowa COULIBALY a, quant à lui, rappelé que c'est en 2006, lors de la 15^{ème} session du Conseil d'Administration tenue le 27 décembre, que l'idée de la construction d'un siège, objet de la rencontre de cet après-midi, a été entérinée. Le destin a bien voulu cette fois encore qu'il soit, en tant que Commissaire du Gouvernement, présent à la prise de cette décision qui 12 ans après, devient une réalité merveilleuse, au vu de ce bâtiment beau et moderne, qui suscite la fierté et l'admiration du monde agricole.

Depuis cette date, les différents conseils d'administration se sont mis à la tâche pour voir leurs efforts se concrétiser aujourd'hui, avec l'inauguration d'un siège flambant neuf. C'est pourquoi, Mamadou Sangafowa COULIBALY a invité ses pairs à se joindre à lui pour adresser des félicitations sincères au Conseil d'Administration du FIRCA, pour sa clairvoyance et pour le pilotage de la réalisation du bel édifice inauguré ce jour.

Cet édifice rappelons-le, dont la construction a démarré en janvier 2016, représente pour le Premier Ministre, le fruit de la mutualisation des ressources et des efforts des filières agricoles.

Saisissant l'occasion de l'inauguration du siège du FIRCA, aussi appelé «la Maison des Filières Agricoles», le Premier Ministre, a indiqué que cette cérémonie lui donne l'occasion de réaffirmer l'objectif premier du Gouvernement de relancer l'agriculture par le retour à l'investissement, notamment par le secteur privé et par des réformes, en vue d'en améliorer la gouvernance, et surtout d'accélérer la transformation structurelle de notre économie par l'industrialisation.

Selon lui, le Gouvernement ivoirien a bien compris la problématique du financement de la recherche, du conseil et de la formation agricoles, ce qui justifie la création du FIRCA.

«Le FIRCA est un exemple parfait d'outil professionnel né de la volonté de l'Etat d'accompagner les acteurs professionnels du secteur agricole. Cette démarche d'implication des acteurs et professionnels aux côtés de l'Etat, représente une expérience unique dans notre espace CEDEAO, » a précisé Amadou Gon Coulibaly.

Le Premier Ministre a annoncé que le Gouvernement se sert du FIRCA comme instrument de coopération avec les autres pays de la sous-région. Il a d'ailleurs salué l'apport des partenaires au développement dans le financement de l'agriculture, tels que la Banque mondiale, l'Agence Française de Développement, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, la FAO, le FIDA, la GIZ, les services de coopération des représentations diplomatiques et tous ceux qui œuvrent tous les jours aux côtés de l'Etat.

« Tous, non seulement nous apportent leur soutien financier à la mise en œuvre des programmes agricoles, mais aussi dans la réflexion et la planification du développement en général et du développement agricole en particulier, » a-t-il ajouté.

Amadou Gon Coulibaly a rassuré toutes les filières agricoles que le Gouvernement continuera de garantir les mécanismes qui leur permettent de disposer de ressources stratégiques pour leur développement.

« Des challenges nouveaux vous attendent, par la mutualisation de vos ressources, notamment pour le financement de l'entretien des routes rurales, le financement de l'exploitation agricole, etc. Je ne doute pas un seul instant que les filières agricoles sauront relever ces nouveaux défis, en taisant leurs divisions internes et en faisant obstacle aux ambitions stériles de dirigeants professionnels qui ne servent pas toujours la noble cause des acteurs professionnels», a déclaré le Premier ministre.



vue de l'amphithéâtre

5^{ème} édition des JNCC

LE RÔLE D'ACTEUR MAJEUR DU FIRCA AUPRÈS DES FILIÈRES AGRICOLES RÉAFFIRMÉ



Instituées par décret n° 2013-712 du 18 octobre 2013, les Journées Nationales du Cacao et du Chocolat (JNCC), qui sont à leur 5^{ème} édition, se sont tenues du 28 septembre au 3 octobre 2018 à HEDEN GOLF HOTEL d'Abidjan. A cette 5^{ème} édition, le FIRCA, représenté au haut niveau par son Directeur Exécutif, figurait au nombre des structures participant à ces journées organisées en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), pour entre autres, célébrer les acteurs de la chaîne de valeur du cacao et faire le bilan des six ans de la mise en œuvre des réformes de la Filière Café-Cacao, mais surtout pour trouver des stratégies afin d'encourager la consommation locale de cacao. Le thème retenu cette année : « La promotion de la consommation locale : une opportunité pour le développement de la Filière Cacao », en est la parfaite illustration.

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mamadou Sangafowa Coulibaly représentant le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, parrain des JNCC 2018, a expliqué que le choix du thème de cette 5^{ème} édition vise à promouvoir la consommation locale du chocolat. Il a rappelé que la Côte d'Ivoire, en qualité de premier producteur mondial de cacao, ambitionne de porter le taux actuel de première transformation du cacao estimé à 33%, à 50% à l'horizon 2020. Pour y parvenir, a-t-il ajouté, le gouvernement a pris des mesures fiscales

incitatives au profit des broyeurs et des dispositions pour accroître les productions des unités de transformation.

Ces mesures s'étendent également à la facilitation ou aux arrangements fiscaux en faveur des unités industrielles de broyage de cacao et la réservation à ces unités d'une proportion des droits d'exportation au cours de chaque campagne intermédiaire. Des discussions sont en cours entre les autorités ivoiriennes et les partenaires au développement,

notamment la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque mondiale, en vue de permettre de mobiliser beaucoup plus de ressources additionnelles, pour accompagner le secteur privé dans la réalisation de l'objectif gouvernemental, a fait savoir Mamadou Sangafowa Coulibaly.

Intervenant à la cérémonie de clôture de la 5^{ème} édition des Journées Nationales du Cacao et du Chocolat, le 1^{er} octobre dernier, le Président du Conseil d'Administration du Conseil du Café-Cacao, Lambert Kouassi Konan, a annoncé le prix bord champ du kilogramme de cacao fixé à 750FCFA. Il était de 700 FCFA, la campagne précédente.

« Sur proposition du Conseil d'Administration du Conseil Café-Cacao et après validation par le Conseil des ministres, le prix garanti aux producteurs sur toute l'étendue du territoire pour la campagne principale 2018-2019 est fixé à 750 FCFA », a déclaré Lambert Kouassi Konan, précisant qu'aucune rétention n'est autorisée sur ce prix d'achat.

Dressant, en outre, le bilan de la campagne qui vient de s'achever, le Président du Conseil d'Administration du Conseil du Café-Cacao a mis en exergue le rôle joué par le FIRCA : « Dans le cadre de nos activités, la mise en œuvre du volet recherche et conseil agricole de notre programme a été confiée au FIRCA, à travers un contrat-plan triennal (2014-2017), dont les résultats sont les suivants :

✓ **En premier lieu,**

641.401 producteurs dont 45.859 femmes (7,15 %) ont bénéficié du conseil agricole adressé par l'ANADER, sur une population de cacaoculteurs estimée à 800.000 producteurs, soit 80 % de réalisation. Ces producteurs ont été formés sur les Bonnes Pratiques Agricoles, notamment sur la gestion intégrée des déprédateurs, la lutte contre la maladie du Swollen shoot et les bonnes pratiques de récolte et de traitement post-récolte ;

✓ **En second lieu,**

Des pieds de cacaoyers infectés par la maladie du Swollen shoot, sur une superficie de 21.868 ha, ont été arrachés au cours de la phase pilote d'arrachage conduite dans le cadre du contrat-plan. Ces résultats ont permis de préparer la phase d'intensification de l'arrachage qui a été lancée conjointement par le Conseil du Café-Cacao et le Ghana Cocoa Board, à notre frontière commune, il y a un mois », a conclu le Président du Conseil d'Administration du Conseil du Café-Cacao.

De la tribune des JNCC, le Directeur Exécutif du FIRCA, M. ATSIN Yao Léon a réaffirmé le rôle majeur que joue l'institution dont il a la charge au profit de la Filière Café-Cacao et des autres filières agricoles.

« Je lance un appel solennel aux autres filières agricoles non encore cotisantes à prendre toutes les dispositions pour le faire, afin de bénéficier des prestations du FIRCA, dont l'objectif premier est de contribuer au développement de toutes les filières agricoles de notre pays », a ponctué le Directeur Exécutif du FIRCA.

Fervent défenseur des productions locales, Docteur KOUASSI Jules, Diététicien-Nutritionniste et consultant, avait dans le cadre de la mise en œuvre du PPAO /WAAPP, soutenu la promotion du pain composé à base de céréales locales parce qu'excellent pourvoyeur d'énergie, faible en graisse et riche en glucides. Présent aux JNCC 2018, ce spécialiste conseille la consommation de produits chocolatés, pour lutter contre le stress et l'anxiété.

Dr KOUASSI Jules a précisé que différentes études ont montré qu'une alimentation enrichie en magnésium réduit les risques de survenue d'un infarctus du myocarde ou Accident Vasculaire Cérébral (AVC), permet d'abaisser la pression artérielle et diminue la probabilité de souffrir d'un diabète de type 2. En effet, grâce aux flavonoïdes qu'il contient, le chocolat abaisse les risques de maladies coronariennes et d'Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC). Ces antioxydants aident en effet à maintenir la souplesse des artères et à limiter les risques d'athérosclérose. De plus, a-t-il ajouté, une alimentation riche en magnésium pourrait avoir un effet positif sur la prévention et l'évolution de l'ostéoporose chez la femme ménopausée. C'est pourquoi Dr KOUASSI Jules conseillant la consommation de produits chocolatés a passé en revue, les vertus du chocolat en général et du chocolat noir en particulier.

Pendant six (6) jours, la cinquième édition des JNCC a servi aux participants, une conférence inaugurale qui a porté sur : « La consommation du cacao et du chocolat : quelles vertues et bienfaits sur la santé humaine » et un panel qui a traité de « La contribution des saveurs du terroir cacao dans la promotion de la consommation locale du cacao et du chocolat ». Outre ces conférences thématiques animées par plusieurs spécialistes, les JNCC 2018 ont offert chaque jour au grand public, l'occasion de visites de stands institutionnels, d'exposition-vente de produits chocolatés, et de dégustation de chocolat sous plusieurs facettes.

Ce sont près de 1500 participants et plusieurs milliers de visiteurs enregistrés chaque jour, tout au long de l'évènement. Comme à son habitude, le stand du FIRCA a offert à ses visiteurs, de la documentation à travers diverses publications éditées par l'institution. Mais en plus, les visiteurs ont saisi l'heureuse opportunité de déguster des mets faits à base de farine de banane plantain, de la viennoiserie et du pain à base de (i) farine de maïs-farine de blé et (ii) farine de blé-farine de manioc, le tout enrichi au chocolat.

Convaincu que pour toutes les initiatives visant à apporter des changements de comportement, les enfants se présentent comme une cible majeure car ils sont les adultes de demain, le FIRCA leur a consacré une attention particulière, en les initiant à la consommation des produits locaux.

Les JNCC 2018, comme les quatre éditions précédentes, ont vu la distinction par le Conseil du Café-Cacao (CCC), de plusieurs acteurs du monde du Cacao, dont des producteurs, des unités industrielles et des personnes intervenant dans différents maillons de la chaîne de production du cacao.



Filière Palmier à Huile : Amélioration de la productivité dans la Filière Palmier à Huile

3 PROJETS DE RECHERCHE RESTITUÉS AUX ACTEURS



Les 11 et 12 octobre 2018, s'est tenu dans un hôtel de Grand Bassam, l'atelier de restitution de trois projets de recherche de la Filière Palmier à Huile financés par le FIRCA et conduits par le CNRA.

Consciente de l'importance de la recherche agromique pour l'amélioration de la productivité de son verger, la Filière Palmier à Huile ivoirienne, assure depuis 2009, le financement des projets de recherche exécutés par des prestataires nationaux.

Ainsi, le FIRCA en sa qualité de structure de financement pérenne du développement agricole, a signé avec le CNRA de 2014 à 2017, des contrats qui ont permis la mise en œuvre de 3 projets de recherche appliquée pour le compte de la Filière Palmier à Huile. L'atelier organisé les 11 et 12 octobre 2018, visait à présenter aux acteurs de la Filière Palmier à Huile, les résultats des projets de recherche et échanger sur les actions futures à mener. C'était aussi une occasion d'informer les acteurs de la Filière Palmier à Huile sur d'autres projets de recherche et études en cours d'exécution ; à savoir : (i) la consommation de l'huile de palme et la santé humaine ; (ii) les impacts environnementaux et socio-économiques de la culture du palmier à huile et (iii) le transfert de technologies.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Docteur OSSENI Bouraïma, représentant de M. AT SIN Yao Léon, Directeur Exécutif du FIRCA, a dans son intervention, rappelé les actions conduites par le FIRCA pour le compte de cette filière et félicité le CNRA et l'ensemble des chercheurs du Programme Palmier à Huile pour leur abnégation au travail et leur implication effective dans l'exécution des projets de recherche.

Il a également remercié les sociétés agricoles de cette filière qui ont contribué à la mise en œuvre des projets à travers une bonne collaboration et la mise à disposition de leur personnel. Dr OSSENI a aussi félicité et encouragé les producteurs qui ont accepté de mettre à disposition leurs plantations pour servir de parcelles expérimentales.

Quant à Monsieur Ettien KANGA, 1er Vice-Président de l'AIPH et représentant Monsieur Jean Louis KODO, Président de cette interprofession, il a relevé que l'objectif visé par ces activités de recherche est de lutter contre la pauvreté et la déforestation.

Pour lui, la mise en œuvre de ces actions de recherche permettra à long terme, l'accroissement de la production d'huile de palme sans extension de superficie à travers l'amélioration des rendements de régimes par hectare, pour le bonheur des producteurs et des usiniers. Il n'a pas tari d'éloges, pour le CNRA et les chercheurs, ainsi qu'à l'endroit du FIRCA.

Suite aux différentes missions d'évaluations et selon les procédures du FIRCA, cet atelier a été organisé pour présenter les résultats obtenus et les acquis transférables des projets de recherche aux acteurs de la filière.

Ainsi, les différentes présentations qui ont porté sur (i) la mise au point de stratégies de lutte intégrée contre les ennemis et parasites du palmier à huile, (ii) la mise à disposition de semences performantes de palmier à huile (iii) l'actualisation des critères de maturité des régimes, ont donné l'occasion aux acteurs de la Filière Palmier à Huile de poser leurs préoccupations, notamment celles relatives au transfert des acquis de la recherche en plantations villageoises et industrielles.

La rencontre a aussi été l'occasion pour le FIRCA, de présenter les états d'avancement des projets en cours d'exécution ou d'élaboration relatifs, notamment à l'introduction de la perche motorisée qui pourra aider les producteurs à la récolte, à l'élagage et à l'élaboration de l'étude sur le cycle de vie des impacts environnementaux du palmier à huile.

C'est avec satisfaction que les acteurs de la Filière Palmier à Huile ont mis fin à cette rencontre qui a duré 2 jours.



CÉRÉMONIE DE LANCEMENT

DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES MANIOC ET MARAÎCHERS EN CÔTE D'IVOIRE (PRO2M) LE 3 JUILLET 2018 À YAMOUSSOUKRO



Discours du Directeur Exécutif du FIRCA



Le DCARA, maître de cérémonie



Discours de l'Ambassadeur de FRANCE



Visite du local



Table de séance au lancement



Le personnel du FIRCA



Le personnel du FIRCA



Accueil de l'Ex Conseiller Technique, M.KONE SOUROU par Dr ANGNIMAN Ackah Pierre Ex-DE et M. ATSIN Yao Léon DE du FIRCA



De gauche à droite M. HOURA Kouassi Marc, DDAFC et M. N'DIAYE Oumar DEA du FIRCA



Coupe du ruban par le Premier Ministre en compagnie du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

DE LA 5^{ÈME} ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DU CACAO ET DU CHOCOLAT (JNCC) LE 28 SEPTEMBRE 2018 À ABIDJAN



Coupure du ruban par le Ministre de l'Agriculture en présence du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant



Arrivée de la délégation ministérielle sur le stand du FIRCA



Dégustation des mets faits à partir de la farine de manioc, banane et patate douce



Interview de M. AT SIN Yao Léon, Directeur Exécutif du FIRCA



Vue d'un gâteau à base de farine de maïs et de blé nappé au Chocolat



Vue du stand du FIRCA



Vue du stand du FIRCA



Dégustation des mets à base de farine composée manioc/blé



Echange avec un visiteur



Présents offerts aux acteurs du monde agricole



Vue des officiels



Contrôle des listes par les membres du comité d'organisation



Vue de la salle



Vue de la salle



Le Directeur Exécutif du FIRCA à la cérémonie d'ouverture



Remise de présents au Ministre de l'Agriculture



Photo de famille lors de la cérémonie d'ouverture en présence du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural



● Photo de famille



● Visite de terrain



● Visite de terrain



● Diner gala





Visite du stand du FIRCA par le Vice-Président



Madame Traore Assita (DCEPF) au panel



Transformation de l'anacarde



Récompense des participants

7^{ème} édition des JAAD

LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE À L'ORDRE DU JOUR



La 7^{ème} édition des Journées de l'Administration Agricole Délocalisée (JAAD) s'est déroulée du 17 au 20 octobre 2018 dans les régions du Gbêkê, du Hambol, du Béliér ainsi que dans le district autonome de Yamoussoukro, autour du thème « Transformation structurelle de l'économie agricole », couplée avec la 38^{ème} Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA 2018). Cette année encore, comme lors des six précédentes éditions, le FIRCA était aux côtés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), par la présence de son Directeur Exécutif, M. ATSIN Yao Léon.

La première étape de cette 7^{ème} édition des JAAD a été marquée par la tenue d'une journée scientifique, au centre culturel Jacques AKA de Bouaké, axée sur le thème de la 38^{ème} édition de la Journée Mondiale de l'Alimentation : « Agir pour l'avenir : la faim zéro en 2030, c'est possible », et sur les enjeux de la politique foncière rurale de la Côte d'Ivoire.

Le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. COULIBALY Siaka Minayaha, présidant cette journée, a indiqué que les JAAD ont été instituées pour rapprocher l'administration agricole, dans toutes ses composantes, des acteurs sur le terrain. Il s'agit aussi, a-t-il ajouté,

d'insister sur l'importance de l'alimentation. « Un homme qui a faim est un élément dangereux pour lui-même et pour tous ceux qui sont dans son environnement », a-t-il souligné, saluant le thème de la Journée Mondiale de l'Alimentation à savoir « Agir pour l'avenir : la faim zéro en 2030, c'est possible ».

Profitant des JAAD et singulièrement des JMA, les femmes, maillon essentiel du dispositif de production alimentaire, ont malgré les moyens rudimentaires dont elles disposent, réaffirmé leur volonté de toujours assurer leur rôle de garant de la sécurité alimentaire.

« Nous avons appris et pouvons transformer le manioc en plusieurs sous-produits, attiéké, gari, tapioca, cossette, farine, etc. Aujourd'hui, nous avons besoin de moyens financiers pour bien peaufiner les emballages, afin de pouvoir conquérir d'autres marchés de la sous-région et au-delà », a plaidé Mme KRAMO Marie-Jeanne, formatrice de manioc à Molonou-Blé, dans le département de DIDIEVI.

Mme ASSOUA Tanoh Viviane épouse KOUADIO, Présidente de la Plate-forme manioc du Gbêkê BOUAKE, a salué le lancement du Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraîchers (PRO2M), financé par l'Union Européenne, dont la mise en œuvre vient d'être confiée au FIRCA, leur soutien historique.

L'ouverture de la 7^{ème} édition des JAAD a été marquée par quatre communications portant sur les thèmes suivants : "Problématique de la ressource en eau dans la réalisation de l'objectif 'Faim zéro", "La contribution du genre dans la réalisation de l'objectif 'Faim zéro' », "La sensibilisation à la constitution des Organisations Interprofessionnelles Agricoles (OIA)".

Le thème de la JMA 2018 « Agir pour l'avenir : la faim zéro en 2030, c'est possible » a été également développé. Une conférence sur « L'AFOR et les enjeux de la politique foncière rurale de la Côte d'Ivoire » a clôturé la série des exposés.

En marge de la 7^{ème} édition des JAAD, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Mamadou Sangafowa Coulibaly, a procédé à l'inauguration du Centre de Classement de Coton de Côte d'Ivoire (3C-CI), réhabilité à plus de 700 millions de F CFA, grâce au fruit de la coopération entre l'Union Européenne

(UE) et le gouvernement ivoirien. C'est l'Ambassadeur de l'UE, SEM JOBST Von Kilchman qui a remis la clé du 3C-CI réhabilité au Ministre Mamadou Sangafowa COULIBALY, Ordonnateur National Suppléant du Fed (ONS). Un partenariat que le Ministre ivoirien de l'Agriculture n'a pas manqué de saluer.

Mamadou Sangafowa COULIBALY, a également rassuré les acteurs de la Filière Coton, de l'implication de son Département pour l'amélioration aussi bien de la production que de leurs revenus. Dépeignant le sombre tableau présenté par la filière depuis plus d'une décennie, il a dit la disponibilité du gouvernement à accompagner résolument cette filière en vue de permettre aux produits ivoiriens d'être plus compétitifs sur le marché international. " L'État ivoirien a consenti plus de 80 milliards dont plus de la moitié financée par l'Union Européenne, à la réhabilitation de la Filière Coton ", a indiqué le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.

M. Silué Jean Baptiste, Secrétaire Exécutif de l'INTERCOTON, structure bénéficiaire de ce centre, s'est pour sa part, félicité des résultats positifs obtenus sur la campagne 2017-2018 grâce à la politique du zonage. Il a en outre, plaidé auprès de l'autorité de tutelle pour l'octroi d'appuis additionnels afin de pérenniser les acquis du projet.

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, a également procédé à Koubi (7 km de Tiébissou), au lancement du Projet Pôle Agro-Industriel du Bélier (2PAI Bélier), à l'occasion de la 7^{ème} édition des JAAD. Le 2PAI-Bélier « vise à contribuer à réduire de manière significative la pauvreté, à la création d'emplois pour les jeunes généra-

tions et à faire de la Côte d'Ivoire selon la vision du chef de l'Etat, un pays émergent », a indiqué Mamadou Sangafowa COULIBALY. Le Ministre de l'Agriculture a expliqué que le concept agropôle permet de diviser la Côte d'Ivoire en neuf aires agroécologiques homogènes, soulignant que la Banque Africaine de Développement (BAD) a consenti à en financer trois. Deux autres agropôles ont aussi obtenu un financement, donnant un total de cinq. C'est pourquoi, il a profité de l'occasion pour réitérer sa gratitude aux partenaires au développement, tout en félicitant la coordonnatrice du 2PAI Bélier, Mme AKA Valérie, pour les bons résultats déjà obtenus, dont le démarrage des travaux de reprofilage des routes rurales sur 560 km, le démarrage des travaux d'aménagement de périmètres rizicoles (environ 1 197 ha), le démarrage des travaux d'aménagement de 105 ha de périmètre maraîcher et le démarrage des travaux d'aménagement de l'étang piscicole de Koubi.

Mme Valérie AKA, a quant à elle donné l'assurance que l'équipe de coordination est engagée à relever le défi de la transformation de l'agriculture et du monde rural dans la région. Elle a également rassuré les populations concernées de l'effectivité du 2PAI-Bélier et les a invitées à s'y intéresser. « Financé à plus de 80 milliards FCFA par l'Etat ivoirien et la Banque Africaine de Développement, le Projet Pôle Agro-Industriel dans la région du Bélier et le District autonome de Yamoussoukro, s'inscrit dans le cadre de la 2^{ème} génération du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2, 2017-2025). D'une durée de cinq ans, le 2PAI-Bélier est axé sur des actions d'infrastructures et de renforcement du capital productif pour permettre de créer

les conditions préalables à l'industrialisation de la région, à partir du secteur agricole. Il concerne cinq filières (riz, maïs, manioc, légumes, porc et poisson) dans les zones de Yamoussoukro, d'Attégouakro, de Toumodi, de Didiévi, de Djékanou et de Tiébissou. » a précisé la coordonnatrice du 2PAI-BELIER.

Il faut signaler que l'objectif est de contribuer à l'accroissement de la sécurité alimentaire nutritionnelle en Côte d'Ivoire. Les principaux indicateurs attendus sur le 2PAI-Béliér sont de permettre une production additionnelle de 465 000 T de produits vivriers par an, de créer 19 000 emplois, d'insérer 800 jeunes dans les métiers de l'agriculture et de la transformation des produits. En somme, il s'agit de toucher au moins 112 000 personnes, soit 64% de la population de la zone.

« Le Projet Pôle Agro-Industriel du Bélier (2PAI-Béliér) est un test pour la Banque Africaine de Développement (BAD), car de sa réussite, dépend l'engagement de l'institution pour ceux concernant les zones du Nord et de l'Ouest », a prévenu Taroné Mouldi, le représentant de la BAD. Soulignant que le 2PAI-Béliér est un projet totalement intégré qui aura des impacts dans toutes les communes concernées, M. Taroné a noté qu'il constitue le « premier bébé », au plan continental, de la stratégie "Nourrir l'Afrique" qui fait partie des cinq stratégies définies par le président de la BAD, AKINWUMI Adesina.

La cérémonie a également servi de cadre à la remise de 2 véhicules de type 4X4, de 41 motos et de matériels informatiques d'une valeur globale de 201 675 050 FCFA, aux structures chargées de la mise en œuvre du Projet, à savoir l'ANADER, l'OCPV et le LANADA.

La 7^{ème} édition des Journées de l'Administration Agricole Délocalisée (JAAD 2018), a pris fin le samedi 20 octobre au Palais du carnaval de Bouaké, avec le bilan du PNIA 1 lancé en 2012 et qui s'est achevé en 2017. Cette cérémonie a été rehaussée par la présence du Parrain, le Président du Sénat Ivoirien, Monsieur Jeannot AHOSSOU. Dans son allocution de clôture, le Ministre a relevé que c'est fort des bons résultats du Programme National d'Investissement Agricole - première génération (PNIA 1, 2012-2017), que le PNIA 2 a été formulé et placé sous le sceau de la transformation structurelle de l'économie agricole de la Côte d'Ivoire.

« Avec le PNIA 2, nous allons construire une agriculture durable, compétitive, et créatrice de richesses équitablement partagées entre l'ensemble des acteurs de la chaîne des valeurs.

C'est pourquoi nous nous sommes dotés de cet instrument de mise en œuvre appelé agropole », a poursuivi le ministre. La 2^{ème} génération du PNIA (2018-2025) définit neuf agropoles couvrant l'ensemble du territoire national. Chaque agropole sera dotée de ressources financières pour permettre de réaliser des investissements communs et spécifiques, publics et privés, afin d'assurer le renforcement des systèmes de production, face aux chocs climatiques, le développement de la valeur ajoutée au niveau de chaque région, la croissance inclusive, garante du développement rural.



En outre, d'autres projets du PNIA 2 seront mis en œuvre dans la zone. Ce sont, le Projet d'Appui au développement des Filières Manioc et Maraîchers en Côte d'Ivoire (PRO2M), financé par l'Union Européenne à hauteur de 13,120 milliards FCFA ; le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA), financé par le FIDA, l'OFID et GAP à hauteur de 36 milliards de FCFA ; le Projet de reconstitution du capital forestier et d'amélioration de la résilience dans le Centre, financé par la BAD à hauteur de 2,343 milliards de FCFA ; le Projet de productivité et de Transformation de l'Agriculture en Afrique de l'Ouest (PTAAO), financé par la Banque mondiale à hauteur de 25 milliards de FCFA. « Au total, cette zone sera couverte par plusieurs projets du PNIA 2 dont le montant global des financements s'élève à plus de 247 milliards FCFA », a résumé le Ministre Mamadou Sangafowa COULIBALY.

Profitant de la clôture des JAAD 2018, les agences des Nations Unies, en l'occurrence le PAM, la FAO et le FIDA, ont exprimé leur volonté de renouveler leur engagement pour parvenir à un monde sans faim, débarrassé de toutes les formes de malnutrition. S'exprimant au nom des trois agences, le 20 octobre dernier au Palais du Carnaval de Bouaké, à la cérémonie de clôture de la 7^{ème} édition des JAAD, le Président du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), Abdoul Barry, a

rappelé que la hausse du nombre de personnes souffrant de la faim n'est pas le seul défi auquel le monde est confronté. « Je peux mentionner notamment l'augmentation d'autres formes de malnutrition, la concentration de la faim principalement dans des zones frappées par les conflits, les sécheresses et la pauvreté extrême, le surpoids infantile et aussi l'augmentation de l'obésité partout dans le monde, avec des taux en croissance plus vite en Afrique qu'ailleurs », a-t-il énuméré. « Les dirigeants mondiaux doivent garder à l'esprit que le concept de Faim Zéro ne se limite pas à lutter contre la sous-alimentation. Plutôt, il faut fournir aux populations les nutriments dont elles ont besoin pour mener une vie saine », a conclu le président du FIDA.

C'est par la visite des stands que la 7^{ème} édition des JAAD a pris fin. Le stand du FIRCA a offert à ses visiteurs des dégustations à base de farines locales et diverses publications éditées par l'institution.

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, a profité de la clôture des JAAD 2018, pour informer les populations de la tenue de la 5^{ème} édition du SARA, prévue du 22 novembre au 1^{er} décembre 2019, à Abidjan sur le thème « Agriculture intelligente et innovations technologiques : quelles perspectives pour l'agriculture ivoirienne ? ».



LE PROJET PRO2M PRÉSENTÉ AUX ACTEURS AGRICOLES DES RÉGIONS DU GBÊKÊ, DU BÉLIER ET DU HAMBOL



Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), Cellule de coordination du Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraîchers (PRO2M) a pris une part active aux Journées de l'Administration Agricole Délocalisée (JAAD) tenues du 17 au 20 Octobre 2018 dans les régions du Béliér, du Gbêkè et du Hambol.

Organisées par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), les JAAD ont pour objectifs, de permettre des échanges directs entre, d'une part, l'ensemble de l'administration agricole représentée par le Cabinet du MINADER et les institutions sous tutelle et, d'autre part, les populations rurales, sur les problèmes du secteur agricole et de présenter aux populations les actions entreprises par le gouvernement au profit du secteur agricole, ainsi que les opportunités agricoles.

A cet effet, le MINADER et les structures agricoles sous sa tutelle, dont le FIRCA, ont à travers une exposition, présenté leurs activités et les projets conduits, sur le site du palais du carnaval à Bouaké.

Le FIRCA a ainsi animé un stand présentant 3 volets à savoir l'Institution, le PRO2M et la promotion des farines locales avec la dégustation des produits de boulangerie et de pâtisserie à base desdites farines (manioc, banane plantain et maïs).

Le FIRCA a saisi l'occasion des JAAD 2018 pour assurer la promotion du PRO2M auprès des producteurs venus des régions visitées, notamment ceux du secteur vivrier, afin de leur faire connaître le projet et susciter leur adhésion.

Pendant l'exposition, les acteurs du secteur agricole des régions du Béliér, du Gbêkè et du Hambol ont pu échanger avec le personnel du projet. Précisons que le volet PRO2M du stand du FIRCA a été

décoré avec des paniers de légumes retenus pour le projet (aubergines, gombos, choux, tomate), de tubercules et boutures de variétés améliorées de manioc, d'attiéké et des kakemonos à l'effigie du projet.

C'est avec beaucoup d'intérêt que les visiteurs ont découvert le PRO2M, son fonctionnement, ses objectifs, les résultats attendus et le mode de sélection des bénéficiaires. Ceux-ci ont apprécié l'avènement du PRO2M qui leur permettra d'avoir accès aux variétés améliorées de manioc et d'accroître leur rendement, tout en contribuant à régler le problème de la commercialisation.

La plupart des visiteurs ont exprimé le vœu d'être bénéficiaires du projet en tant que producteur de maraîcher, pépiniériste ou producteur de manioc.

L'exposition a pris fin avec la visite des autorités, notamment celle de M. Mamadou Sangafowa COULIBALY, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural et de M. Jeannot AHOUSOU, Président du SENAT et parrain de l'édition 2018 des JAAD.

Il faut rappeler que le PRO2M est mis en œuvre dans 21 régions de la Côte d'Ivoire dont le Cbêké. Financé par l'Union Européenne, dans le cadre du 11^e FED, le PRO2M a pour objectif de contribuer à la sécurité alimentaire par l'introduction en milieu agricole des innovations telles que la production sous serres, la mise en place de Groupements d'Unités de Mécanisation Agricoles (GUMA) et les systèmes intégrés incluant la production et la transformation du manioc.



3^{ÈME} ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DES EQUIPEMENTS ET TECHNOLOGIES DE TRANSFORMATION DE L'ANACARDE (SIETTA 2018)



Abidjan a abrité du 8 au 10 novembre 2018, la 3^{ème} édition du Salon International des Equipements et des Technologies de Transformation de l'Anacarde (SIETTA), placée sous le haut patronage du Vice-Président de la République, SEM Daniel Kablan DUNCAN et la présidence du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, M. Souleymane DIARRASSOUBA. Si l'épineuse question de l'emploi des jeunes en Afrique s'est explicitement invitée à ce rendez-vous économique-commercial à travers le thème central : « Transformation de l'anacarde, une mine d'opportunités pour l'autonomisation de la jeunesse africaine », le rôle prépondérant de la femme dans le développement de la filière n'a pas été occulté. Cela s'est confirmé par un panel dont l'un des ateliers avait pour thème : « Rencontre des femmes actrices de la Filière Cajou », auquel a participé Mme TRAORE Assita, Directeur du Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières au FIRCA.

A l'ouverture de la 3^{ème} édition du Salon International des Equipements et des Technologies de Transformation de l'Anacarde (SIETTA 2018), le 08 novembre dernier, le Vice-Président ivoirien, SEM Daniel Kablan Duncan, a mis en avant tout le potentiel que représente l'anacarde pour la lutte contre la pauvreté et le chômage des jeunes. « L'anacarde est l'un des produits dont il faut développer la transformation eu égard à son potentiel de création d'emplois et de richesses et à son impact sur les autres secteurs industriels,

notamment celui des emballages, de la logistique et des transports, en vue d'offrir plus d'opportunités de création d'emplois pour les jeunes et les femmes » a-t-il déclaré.

Rapportant des chiffres publiés par l'Union Africaine, SEM Daniel Kablan Duncan a affirmé que 11 millions de jeunes du continent font leur entrée chaque année sur le marché du travail. Mais seulement 3 millions d'emplois sont créés. En outre, plus de 70% des jeunes africains vivent avec moins de 2 dollars par jour.

Que faire ? Force est de constater que la promotion de l'agro-industrie demeure l'une des solutions pour absorber les jeunes ; car l'Afrique est abondamment pourvue de ressources agricoles. En effet, des experts soutiennent que la transformation de 1.000 tonnes de noix brutes de cajou peut générer 200 emplois, essentiellement pour les jeunes et les femmes.

Il a déploré qu'en dépit de son poids de plus en plus croissant dans l'économie et ses nombreuses possibilités de

diversification, l'industrie du cajou soit encore peu compétitive. Il a pointé du doigt la faiblesse des capacités technologiques comme l'une des contraintes majeures à la transformation des noix brutes de cajou en Afrique. En Côte d'Ivoire en particulier, l'industrie de l'anacarde du pays (premier producteur et exportateur mondial de noix brutes) est fortement tributaire des équipements conçus en Asie ; dont les coûts d'acquisition et de transport vers les pays producteurs du continent demeurent prohibitifs.

C'est pourquoi, il a appelé à la mise en œuvre d'actions idoines, en l'occurrence, le renforcement du cadre incitatif à l'investissement privé dans la filière et le relèvement de la qualité et la productivité par des formations adaptées. Le Vice-Président de la République a également souligné la facilitation de l'accès à la technologie, notamment en travaillant à promouvoir les transferts de technologies et surtout le développement local des technologies, équipements et pièces de rechange adaptés aux besoins des entreprises et la facilitation de l'accès au financement des acteurs de la filière.

Pour le Ministre Souleymane DIARRASSOUBA, cette édition 2018 se veut une plate-forme d'exposition, de démonstration, de vente d'innovations en matière de transformation et d'échanges entre les professionnels du secteur. Il a ajouté que : « les exportateurs sont tenus de justifier d'avoir vendu 15% de leurs productions à des opérateurs locaux avant l'obtention d'autorisation d'exporter », faisant savoir que les capacités de transformation installées sont passées de 52.200 tonnes en 2013 à 119.350 tonnes en 2014, soit un accroissement annuel de plus de 110%.

Soulignant que le défi pour le pays reste la transformation locale par la création des conditions d'accessibilité des investisseurs aux équipements et technologies de transformation, en vue d'accroître la valeur ajoutée, le Ministre a précisé que le gouvernement entend favoriser la transformation de 100 000 tonnes de noix brute au cours de cette année 2019.

A cet effet, Dr Aka ANGNIMAN Pierre, ex-Directeur Exécutif du FIRCA et actuel Conseiller Spécial du Premier Ministre ivoirien, a demandé aux producteurs d'adopter l'attitude qu'il faut en raison des fluctuations régulières que subi le prix d'achat des noix de cajou. « Ayez toujours en tête la baisse du prix d'achat du cacao et de l'hévéa. Chaque fois que

le prix augmente, profitez pour faire des économies en pensant qu'un jour il peut baisser encore », a-t-il conseillé.

Pour atteindre les objectifs de transformation de 100 000 tonnes de noix brute que s'est fixés la Côte d'Ivoire et pour « amplifier » l'industrialisation de la filière, le pays s'est doté d'un Projet de Promotion de Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA) que le Commissaire du SIETTA et DG du Conseil du Coton et de l'Anacarde, s'est fait fort de présenter. Pour soutenir le PPCA, un accord de prêt de 200 millions de dollars (107 milliards F CFA) a été signé avec la Banque mondiale.

Plusieurs activités dont des expositions, des démonstrations et ventes d'équipements, de produits et de services, des ateliers, des conférences, des rencontres B2B étaient au menu de ce salon.

Ainsi, le Directeur du Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières au FIRCA, Mme TRAORE Assita, figurait au nombre des femmes qui ont animé le panel sur le thème « Rencontre des Femmes actrices de la Filière Cajou ». Elle a mis le doigt sur les difficultés d'accès à la terre dont sont victimes les femmes et les jeunes, avant de proposer des voies de sortie. Pour elle « il faut négocier avec les propriétaires de terre pour les encourager à céder une portion aux femmes et aux jeunes, en leur faisant comprendre qu'une fois mises en exploitation, ces terres vont bénéficier à la communauté ».

Selon M. NONKPIN Chargé de Programme Anacarde, la participation du FIRCA à cette rencontre mondiale des acteurs de la Filière Anacarde a été plus que positive. Elle a en effet été marquée par sa contribution aux différents panels et l'animation de son stand a offert aux participants, de la documentation et la possibilité de déguster différents mets à base de farine locale, enrichie à l'amande de cajou.

C'est le lieu de signaler que la production ivoirienne de l'anacarde a connu une forte progression ces dernières années, passant de 350.000 tonnes en 2009 à 702.510 tonnes en 2015 puis à 711.236 tonnes en 2017 ; ce qui a fait de la Côte d'Ivoire, le premier producteur et exportateur mondial de noix brutes de cajou, depuis la fin de la campagne 2015, avec près du quart de l'offre mondiale. Cette production, qui est le fait de plus de 250 000 paysans ivoiriens, fait vivre plus de 1,5 million de personnes.

LA CÔTE D'IVOIRE ACCUEILLE LA 37^{ème} CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE CAOUTCHOUC NATUREL



La Côte d'Ivoire vient d'abriter la 37^{ème} conférence internationale sur le caoutchouc naturel, IRC 2018, sur le thème : « Contribution de l'industrie du caoutchouc naturel au développement socio-économique et à la préservation de l'environnement », placée sous la présidence du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, M. Mamadou Sangafowa COULIBALY.

Cette conférence, tenue du 22 au 24 Octobre 2018 à Abidjan, était organisée par l'International Rubber Research and Development Board (IRRDB), en collaboration avec 3 de ses membres, l'Association des professionnels du caoutchouc naturel (APROMAC), le Centre National pour la Recherche Agronomique (CNRA) et le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA).

La cérémonie d'ouverture a démarré par de belles fresques colorées sur la thématique du caoutchouc, mises en scène par le chorégraphe ivoirien de renommée internationale, Georges Monboye.

« La culture de l'hévéa constitue pour la Côte d'Ivoire un enjeu majeur, car elle touche 160 000 producteurs individuels exploitant près de 600 000 hectares, », tels sont les mots de M. Eugène

KREMIEN, Président de l'APROMAC, dans son allocution de bienvenue ou akwaba.

Selon M. KREMIEN également Président du comité local d'organisation, vingt ans après l'expansion de l'hévéa aux zones qualifiées de marginales, l'on note une incidence favorable sur ces régions. « En effet, en plus d'avoir contribué à reconstituer la végétation forestière, l'hévéaculture a stabilisé la pluviométrie, qui atteint par endroits des niveaux semblables à ceux observés dans la zone sud dite favorable. Au plan socio-économique, cette expansion a fixé les populations en leur procurant des revenus stables et réguliers, malgré le bas niveau des cours du caoutchouc. Toutes ces données ont contribué au retour de nombreuses populations, qui avaient émigré dans les zones forestières du pays ».

M. KREMIEN a en outre relevé : « *Le chiffre d'affaires de la Filière Hévéa a quadruplé entre 2008 et 2017, passant de 120 milliards à 495 milliards de FCFA, pour 300 000 emplois directs. Au cours de cette période, les revenus distribués aux paysans dans la filière ont également augmenté, avec 100 milliards FCFA en 2017 contre 40 milliards FCFA en 2008* ».

Ainsi, à travers le thème "*Contribution de l'industrie du caoutchouc naturel au développement socio-économique et à la préservation de l'environnement*", les acteurs du secteur prennent à défaut les détracteurs de la filière qui pendant longtemps, l'avaient décriée à la fois comme destructrice de la forêt et "anti-sécurité alimentaire".

Depuis une décennie, la recherche agronomique sur l'hévéa financée par le FIRCA et exécutée par le CNRA, a démontré au contraire qu'il est possible de pratiquer d'autres cultures en intercalaire des plants d'hévéa, pendant les quatre premières années, sans endommager les arbres. Ainsi, l'association hévéa-vivrier (banane plantain, igname...) est possible, contribuant à préserver la sécurité alimentaire par l'accroissement des productions vivrières.

A la suite du Président du Comité d'organisation, Dr Abdul Aziz S. A. Kadir, Secrétaire Général de l'IRRDB, a situé les enjeux de cette rencontre pour les acteurs mondiaux de la filière ; ceux de la recherche, du développement et de l'industrie du caoutchouc naturel. Dr Aziz a ensuite procédé à la remise du prix B. C. Sekhar, célébrant l'excellence, à la thaïlandaise Chantuma Pisamai.

Le Secrétaire Général de l'IRRDB a également présidé la session des conférences inaugurales, qui a donné l'occasion à 5 orateurs de renom, de mettre en évidence les problèmes liés à l'économie et la durabilité du caoutchouc naturel. Ces keynotes speakers étaient l'ivoirien KOUASSI-BREDOUMI, l'italien Salvatore PINIZZOTTO, le Japonais Misutoshi SAEKI, et les Singapouriens Tan Tee YONG et Dar WONG.

Tous ont reconnu que la baisse des cours est une problématique importante pour tout le monde, surtout que 90% des producteurs de caoutchouc naturel dans le monde sont des petits producteurs. En effet, ont-ils soutenu, la guerre commerciale déclenchée entre les USA et la Chine fait subir naturellement des dommages collatéraux à tous les petits pays qui se retrouvent entre ces deux grandes puissances. Le second facteur mis en avant est celui du prix du caoutchouc qui est intimement lié au

prix du pétrole, source du caoutchouc synthétique, faisant du pétrole, le concurrent majeur du caoutchouc naturel.

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, M. Mamadou Sangafowa COULIBALY, saisissant l'opportunité d'une projection vidéo présentant les performances et potentialités agricoles de la Côte d'Ivoire, a souligné que le succès du Programme National d'Investissement Agricole de première génération (PNIA 1) a permis à la Filière Hévéa d'atteindre, avant terme, les objectifs de production. « *En effet, alors que nous attendions une production de 600 000 tonnes en 2020, cette année 2018 les estimations de production nous situent à environ 700 000 tonnes de caoutchouc sec. Cette tendance nous permettra d'atteindre dans les cinq prochaines années, une production d'environ 2 millions de tonnes et consolidera notre place dominante dans cette filière en Afrique* » a-t-il déclaré.

Cependant, en raison des difficultés de l'heure, le Ministre a déclaré aux producteurs et autres acteurs de la Filière Hévéa présents que des dispositions sont en cours pour résoudre la crise qui secoue la filière : « *Je voudrais rassurer tous les acteurs, des diligences prises par mon Département, pour mettre fin rapidement à quelques désagréments apparus ces derniers temps, au niveau du flux de commercialisation des fonds de tasse* ».

Selon lui, cette filière doit retrouver son équilibre via la transformation locale et totale du caoutchouc naturel dans les meilleurs délais, avec les mesures d'accompagnement requises.

Reconnaissant que l'industrie des pneumatiques, qui absorbe 70% de la production, est la principale à réguler le secteur de l'hévéa, le Ministre a toutefois souhaité que les initiatives de diversification soient poursuivies, afin d'offrir plus de débouchés. « *Nous pensons à la poursuite des perspectives d'usage des produits de l'hévéa dans la construction des routes et ponts, dans la stabilisation des bâtiments pour résister aux vibrations et aux secousses sismiques. L'exploration d'autres domaines d'utilisation doit se poursuivre.* », a-t-il plaidé, convaincu que telle est la voie pour absorber les productions qui seront plus importantes les années à venir, avec pour conséquence, une embellie des prix de la matière première.

Outre le thème central, environ 400 acteurs de la Filière Hévéa inscrits à cet effet, ont pris part, durant 2 jours, à des panels autour de différentes thématiques, via soixante-treize (73) communications

scientifiques réparties en douze (12) sessions parallèles. Les panélistes ont notamment débattu "des maladies de l'hévéa, de la préservation de l'environnement par l'hévéaculture, du prix d'achat aux planteurs en chute libre et des difficultés à écouler la production ivoirienne".

Le 3^e jour de la conférence a été consacré à des visites de terrain selon deux circuits au choix. L'une à Port-Bouët, qui a permis à une trentaine de participants d'avoir un aperçu du site de quarantaine pour les échanges internationaux de clones sous l'égide de l'IRRDB ; ce site est logé à la station Marc Delorme du CNRA. L'autre visite tenue à Dabou, a donné l'occasion à environ 70 participants de parcourir les plantations et visiter l'usine de première transformation du latex de la Compagnie de Caoutchouc du Pakidié (CCP).

Deux jours additionnels, les 25 et 26 octobre, ont été consacrés aux réunions annuelles du Conseil d'Administration de l'IRRDB, l'organe suprême de décision de cette organisation (regroupant les institutions de recherche et de développement des principaux pays producteurs de caoutchouc naturel), qui représente 96 % de la production mondiale, et dont le siège est à Kuala Lumpur, capitale de la Malaisie.

Ces rencontres ont donné lieu à la nomination de l'Ivoirien N'Diaye Oumar, Directeur Exécutif Adjoint du FIRCA, comme Vice-Président du Conseil d'Administration de l'IRRDB. Le Vice-Président travaille durant les deux années de son mandat, aux côtés du nouveau Président, le Chinois Dr. Zhou Jiannan.

Notons que l'IRC 2018 a réuni 418 participants

comprenant des producteurs, des agro-industriels, des chercheurs, des autorités politiques et administratives. Elle a enregistré la participation de 27 délégations étrangères venues de l'Angleterre, du Bangladesh, du Brésil, du Cambodge, du Cameroun, de la Chine, de la France, des Etats Unis, de la Gambie, du Ghana, du Guatemala, de la Hollande, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, du Liban, du Libéria, de la Malaisie, de Myanmar, du Nigéria, de la Papouasie Nouvelle-Guinée, des Philippines, de Singapour, de la Suisse, du Sri Lanka, de la Thaïlande et du Vietnam.

En marge de l'IRC 2018, l'IRRDB a organisé la 2^{ème} édition de son académie, en Côte d'Ivoire, après celle du Sri Lanka en 2007.

Le programme de cette académie, a alterné des formations en plénière au siège du FIRCA pendant 4 jours et 2 jours de visites terrain. La première a eu lieu à Tiassalé au secteur d'encadrement de l'usiner Tropical Rubber Côte d'Ivoire, et a permis aux académiciens de se familiariser avec les pratiques hévéicoles ivoiriennes. La deuxième visite, à Yamoussoukro, leur a donné l'occasion d'une immersion dans le riche patrimoine culturel ivoirien.



INTERVIEW

Dr ABDUL AZIZ
Secrétaire Général de l'IRRDB



La Côte d'Ivoire a abrité du 22 au 24 octobre 2018 à Abidjan, la 37^e conférence internationale sur le caoutchouc naturel. Lors de cette rencontre qui a réuni les acteurs mondiaux de l'industrie du caoutchouc, "La Filière du Progrès" s'est entretenue avec Dr Abdul AZIZ, Secrétaire Général de l'International Rubber Research and Development Board (IRRDB) qui organise cette conférence chaque année. Ce dernier présente les enjeux de cette rencontre pour les acteurs mondiaux de la filière.

Quelle est la place du caoutchouc naturel dans l'économie mondiale ?

Le caoutchouc naturel occupe une place importante dans l'économie mondiale parce qu'il rentre à 70% dans l'industrie automobile, sachant que cette industrie conduit aujourd'hui l'économie mondiale. Le caoutchouc naturel intervient dans beaucoup d'autres usages de la vie à savoir, les travaux publics, le bâtiment, la médecine, etc. Il intervient dans la fabrication d'au moins 50 000 produits d'usage courant en dehors de l'automobile.

Qu'est ce qui explique donc la chute drastique des prix au niveau de la commercialisation du caoutchouc naturel ?

La baisse des coûts est une problématique importante pour tout le monde, surtout que 90% des producteurs de caoutchouc naturel dans le monde sont des petits producteurs. Cette baisse dont les raisons fondamentales sont liées à l'environnement mondial en général

affecte toute la chaîne de valeur. En effet, la guerre commerciale déclenchée entre les USA et la Chine fait subir naturellement des dommages collatéraux à tous les petits pays qui se retrouvent entre ces deux grandes puissances. Pour régler cette situation, nous avons invité au cours de la conférence Internationale, de nombreux experts qui interviennent dans ce domaine. Selon leurs projections, les prix devraient remonter très rapidement d'ici la fin de l'année 2018, sinon autour des premiers mois de l'année 2019. Même s'ils n'atteignent pas les records qu'on a connu, les cours devraient s'améliorer par rapport aux cours actuels.

Le second facteur, c'est que le prix du caoutchouc est lié au prix du pétrole. Le pétrole est le concurrent majeur du caoutchouc naturel. Le caoutchouc synthétique est obtenu à partir du pétrole, donc quand les cours du pétrole augmentent, le caoutchouc synthétique devient plus cher. Tout le monde s'en détourne pour aller vers le caoutchouc naturel. C'est la règle. Le constat

est qu'aujourd'hui, le coût du pétrole a augmenté, malheureusement le coût du caoutchouc naturel n'a pas augmenté.

En réalité, le prix du pétrole a augmenté et le prix du Dollar a aussi augmenté. Il faut donc très peu de Dollar pour acheter le pétrole. C'est la raison principale qui empêche la fluctuation positive du prix du caoutchouc naturel.

La conférence a traité de la question liée à l'environnement et à la déforestation. Quel est votre point de vue sur ces deux questions ?

Concernant le problème de l'environnement, le monde entier devrait en principe remercier les producteurs d'hévéa et plus particulièrement les petits producteurs, parce qu'il est démontré aujourd'hui que l'hévéa est la culture de rente qui valorise le mieux le carbone dans l'atmosphère. Cela a été établi scientifiquement. A ce jour, tout le monde parle de déforestation mais justement l'hévéa est un arbre. En plantant plus d'hévéa, on peut réforester les incréments qui ont déjà été détruits, surtout qu'on ne plante plus dans les espaces de forêts, mais dans les jachères et les zones dites marginales qui étaient des zones de savanes. C'est dans ces zones que nous cultivons l'hévéa, c'est-à-dire qu'à la place des herbes, nous replantons des arbres. L'hévéa au lieu d'être un facteur défavorable pour l'environnement, devient un facteur qui peut améliorer la protection de l'environnement de façon durable, puisque l'arbre de l'hévéa qui est planté ne sera détruit qu'après 30, 40 ou 50 ans. Lorsque vous faites deux cycles, vous avez déjà 100 ans de forêt, ce qui n'est pas le cas quand vous faites du maïs, du manioc ou d'autres cultures. L'hévéa et les cultures vivrières doivent donc être associés dans une cohabitation intelligente pour ne pas mettre en péril la sécurité alimentaire.

L'une des questions de durabilité du caoutchouc doit se mettre dans la problématique des trois P c'est-à-dire : les Peuples (hommes) qui vont faire cette durabilité, la Planète (terre) qu'on veut

préserver, également le Profit, pour que ceux qui contribuent à la durabilité soient rémunérés. Des études scientifiques ont montré que lorsqu'on plante l'hévéa dans les zones non traditionnelles comme c'est le cas aujourd'hui, le sol est amélioré. En effet, au moins une fois dans l'année, l'hévéa perd toutes ses feuilles et les feuilles sont recyclées en engrais qui vont encore améliorer la fertilité du sol ainsi que la pluviométrie qui augmente. En plus des zones traditionnelles les zones plus sèches sont colonisées en hévéaculture. Ces zones dites marginales sont des régions de pauvreté, en y cultivant l'hévéa, on apporte la richesse, puisque les producteurs vont avoir une plante qui va leur procurer de l'argent chaque mois pendant 30 ans, cela n'est pas négligeable contrairement aux autres spéculations.

Au terme de votre séjour à Abidjan, et de cette grande rencontre, qu'est-ce que vous retenir de votre présence en Côte d'Ivoire ?

Je suis très heureux d'être ici. Je ne suis pas à ma première visite dans ce pays et même en Afrique. J'ai visité le Ghana et le Cameroun. Mais je suis toujours impressionné chaque fois que je viens en Côte d'Ivoire de savoir que vous êtes dans une dynamique de développement spectaculaire.

A ce jour, la Côte d'Ivoire compte plus de 160 000 producteurs d'hévéa avec près de 600 000 tonnes et très bientôt, les projections indiquent que vous allez atteindre 1 million de tonnes, ce qui est vraiment incroyable et fantastique. Si ce pays continue ainsi, il dépassera bientôt, peut-être même cette année, la Malaisie qui est un grand pays producteur d'hévéa dans le monde. Dire que la Côte d'Ivoire va atteindre et dépasser la Malaisie probablement dès cette année, c'est quelque chose de très important.

Durant notre séjour, nous avons assisté à la conférence internationale les 22 et 23 octobre 2018, ensuite, nous avons pris part aux visites de terrain le 24 octobre.

Ce pays a aussi abrité dans la même période, la deuxième session de l'Académie de l'IRRDB en réunissant une trentaine de jeunes chercheurs venus des différents pays membres de cette organisation. Cette rencontre a été une bonne occasion pour ces jeunes chercheurs d'échanger, faire connaissance et partager leurs expériences.

J'ai été positivement marqué par l'affluence des participants lors de la cérémonie inaugurale et des sessions scientifiques. Ma grande satisfaction se situe au niveau des présentations. Nous avons eu droit à au moins une vingtaine de présentations venant de la Côte d'Ivoire. Cela a été un point d'honneur pour ce pays organisateur et vient ainsi le placer au centre des questions mondiales d'hévéa et prouver que les chercheurs ivoiriens sont valables et équivalent leurs homologues africains, et du monde entier.

Votre mot de fin

En conclusion, j'encourage tous les pays à se projeter vers la transformation de la production du caoutchouc au lieu d'être à la merci du marché comme c'est le cas. La Côte d'Ivoire a déjà franchi un cap avec 600 000 tonnes. Il faut vraiment développer l'industrie du caoutchouc pour arriver à la transformation au plan local, afin d'avoir de la valeur ajoutée et avoir suffisamment de revenus au lieu de continuer à vendre les fonds de tasse en l'état à l'extérieur. Et si nous nous engageons dans la voie de l'industrialisation, il y a encore beaucoup d'opportunités non seulement sur le marché mais aussi la création d'emplois qui contribue au développement du pays. Cette expérience, c'est ce que les pays asiatiques ont commencé à faire, ils subissent au même titre que les africains, la baisse des prix mais les conséquences sont moindres.

INTERVIEW

M. VALENTIN VALÈRE ZEH AKO

Chef de Département production à HEVECAM S.A

Dans cet entretien, M. Valentin Valère Zeh Ako, Chef de Département production à HEVECAM S.A au Cameroun, présent à la 37^e conférence internationale sur le caoutchouc naturel, félicite la Côte d'Ivoire pour le progrès réalisé en hévéaculture et livre son opinion sur l'association des cultures dans l'activité hévéicole.

Que retenir de votre participation à ce rendez-vous mondial des acteurs de la Filière Hévéa ?

Le thème de cette conférence en lui-même est très évocateur. En effet, l'on

fait de plus en plus, un faux procès à l'hévéaculture en pensant qu'elle est responsable de beaucoup de maux (la déforestation, le problème environnemental, etc). Nous voulons utiliser cette culture comme source de revenus pour

participer au développement de nos populations, ce thème a donc été bien choisi. La contribution de l'industrie du caoutchouc naturel à la préservation de l'environnement et le développement de nos économies montre bien que cet arbre peut être utilisé pour protéger l'environnement.

Il est de plus en plus question de l'association de cultures dans la production de l'hévéa. Quel est votre point de vue sur cette question ?

Techniquement, cela peut se faire facilement. Une parcelle d'hévéa entre en production après 7 années. Mais, bien avant la production, il y a la possibilité de mettre sur cette parcelle, une multitude de spéculations. En plus, la culture de l'hévéa respecte un espacement entre les arbres qu'il faut appliquer scrupuleusement pour espérer avoir un meilleur rendement, à savoir, planter en moyenne 500 arbres sur 1 hectare. Cela signifie qu'il reste beaucoup d'espace avant la récolte de manière à ce que le petit planteur ou même l'industriel qui développe cette culture, puisse développer facilement les cultures vivrières (arachide, maïs, et autres sur la même parcelle).

Il ressort de la recherche documentaire que le Cameroun regorge de plus de parcelles industrielles que la Côte d'Ivoire. Pensez-vous qu'il y a des problèmes communs à ses deux pays ?

Les problèmes sont communs. Par exemple, la chute drastique des cours, c'est tout le monde qui en paye le prix. Effectivement, lorsqu'il y a des maladies qui attaquent la plante, c'est tout le monde qui prend le coup, donc on a des problèmes communs mais aussi des différences.

Votre mot de fin

C'est la deuxième fois que je viens en Côte d'Ivoire. J'ai été énormément touché par l'organisation de la cérémonie. L'accueil, le déroulement, le cadre, en somme, tout était parfait. Je crois que c'est notre fierté nous les africains quand on arrive à faire des choses pareilles. Tous les grands acteurs de l'industrie du caoutchouc naturel étaient présents. Par rapport aux présentations, j'étais très heureux de voir les chercheurs ivoiriens exposer en anglais sachant bien que la Côte d'Ivoire n'est pas un pays anglophone.

Et je suis vraiment surpris de savoir que la Côte d'Ivoire est aujourd'hui premier producteur africain de caoutchouc, c'est encourageant, parce qu'il y a quelques années en arrière, nous étions au même niveau. Mais aujourd'hui, le Cameroun produit le dixième de ce que fait la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, j'invite tous les pays africains à venir à l'école de la Côte d'Ivoire.



1^{ÈRE} EDITION DES JOURNÉES DE L'ENCADREUR D'HÉVÉA

LE FIRCA ET L'APROMAC RÉCOMPENSENT LES MEILLEURS ACTEURS DE LA FILIÈRE



L'année 2018 se termine sur une note de gaité pour les acteurs de la Filière Hévéa. En effet, le FIRCA à travers Mme Traoré Assita, Directeur du Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières (DCEPF), qui représentait le Directeur Exécutif et l'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel (APROMAC), viennent de récompenser plusieurs acteurs de cette filière, composés de Chefs secteur, de Saigneurs, de Régisseurs, de Planteurs leaders et de Groupes de Vulgarisation, à l'occasion de la première édition des Journées de l'encadreur d'hévéa.

2005 marque la reprise de l'encadrement dans la Filière Hévéa, avec l'assistance technique aux planteurs d'hévéa, régie par des cahiers des charges élaborés pour une période de trois ans, en prenant en compte les préoccupations du moment exprimées par la Filière. Ainsi, l'année 2018 correspond à la première année de mise en œuvre du cinquième cycle de l'assistance technique aux producteurs d'hévéa, couvrant la période 2018-2020 et exécutée aussi bien dans les zones ordinaires (15 secteurs hévéicoles) que dans les zones d'expansion (3 secteurs hévéicoles).

Au terme de cette année, le FIRCA et l'APROMAC ont jugé opportun de tirer les enseignements des

activités menées, et de faire des propositions d'amélioration aussi bien des prestations d'encadrement, que du système d'évaluation mis en place.

C'est dans ce contexte que le FIRCA et l'APROMAC ont organisé du 18 au 19 décembre 2018 à Yamoussoukro, les premières "Journées de l'Encadreur d'hévéa", avec les acteurs et animateurs du dispositif d'assistance technique aux planteurs d'hévéa.

Pour M. Francis KOUAO, représentant le PCA de l'APROMAC, l'intérêt de participer à ces journées se justifie par le fait que la Filière Hévéa a toujours été organisée et structurée. Ainsi, les acteurs ont pris l'habitude chaque année, de marquer une pause

pour réfléchir sur les activités qui ont été menées. A partir du bilan établi, ils se projettent sur l'année à venir, dans le but de consolider les acquis de la filière, mais surtout corriger les éléments de faiblesse qui ont été décelés.

En plus donc du bilan de l'assistance technique réalisé et en l'absence de la "Journée du planteur d'hévéa", ces journées ont également permis de récompenser les meilleurs acteurs de la filière. Il s'agit notamment des meilleurs saigneurs dans la catégorie homme et femme, groupes de vulgarisation (7), régisseurs (7) et des planteurs leaders (3), ainsi que des trois meilleurs chefs secteurs pour le prix spécial de l'APROMAC.

En effet, en cette année 2018, chaque opérateur a eu l'opportunité de désigner pour l'ensemble des zones qui lui ont été attribuées, le meilleur régisseur, le meilleur planteur leader et le meilleur groupe de vulgarisation.

La désignation du meilleur saigneur dans la catégorie homme et femme a quant à elle, fait l'objet d'un concours qui s'est déroulé sur une parcelle d'hévéa située sur la route de Taabo, à raison de 2 phases de 30 mn chacune. Les saigneurs ont été classés en fonction de leur rapidité et de leur qualité de saignée. Trente et un (31) candidats dont vingt-trois (23) hommes et huit (8) femmes étaient au départ, dans leurs catégories respectives.

Ainsi, dans la catégorie des meilleurs saigneurs hommes, ont été classés dans l'ordre de mérite, M. DAMOI Malan du secteur d'Aboisso (SAPH) qui a reçu un trophée, une moto, un casque et un diplôme, M. Kouamé Yao Pierre du secteur de Yamoussoukro (TRCI) qui a remporté un vélo tout terrain (VTT) et un diplôme et M. Kouamé Jacob (SAPH) qui est reparti avec un vélo et un diplôme.

Au niveau des femmes, les meilleures sélectionnées sont Mme DIBY Akissi Sylvie du secteur de Grand-lahou (IDH) qui a reçu un trophée, une moto, un casque et un diplôme. Elle est suivie par Mme ADJOUANI Adja Marcelline (SOGB) qui a remporté un vélo tout terrain (VTT) et un diplôme. Mme ASSOYOU Ahou, classée 3^{ème}, a reçu un vélo et un diplôme. Signalons que chacune des participantes a reçu un diplôme de participation et un complet de pagne.

Concernant le concours des meilleurs chefs Secteur, les prix ont été décernés respectivement à M. Aka Oi Aka du secteur d'Abengourou (SAPH) qui a reçu un diplôme plus une enveloppe de 500 000 FCFA, à M. Yéo Daniel du secteur de Tiassalé (TRCI) avec un diplôme et une enveloppe de 300 000 FCFA et à M. N'Doli Jean Claude du secteur de Daloa (SAPH) qui a obtenu un diplôme et la somme de 200 000 FCFA.

« Des récompenses ont également été attribuées aux groupes de vulgarisation (GV), régisseurs et planteurs leaders qui se sont distingués par leur travail, pour prouver que malgré les difficultés qu'elle connaît, la Filière Hévéa reste toujours debout » a souligné M. YAO Boué Justin, Directeur de plantation à TRCI.

La cérémonie de récompenses des meilleurs acteurs de la Filière Hévéa s'est achevée par un dîner. Les organisateurs ont pris rendez-vous en 2019 pour la deuxième édition qu'ils promettent plus grandiose.



LES VERTUS ET BIENFAITS DU CHOCOLAT SUR LA SANTÉ HUMAINE



« Consommation du cacao et du chocolat : Quels vertus et bienfaits sur la santé humaine ». C'était le thème de la conférence inaugurale de la 5^{ème} édition des Journées Nationales du Cacao et du Chocolat (JNCC) dite par des experts, dont Dr Irié Bi Zahouli, Chercheur Technologue du café et du cacao à la station technologique du Centre National de Recherches Agronomiques (CNRA) de Bingerville. Dans un exposé fort apprécié par une assistance composée majoritairement de producteurs, d'étudiants et de spécialistes de la Filière Cacao, le chercheur a décrit les qualités technologiques, organoleptiques, nutritionnelles et sanitaires des produits chocolatés. Suite à cette conférence, la rédaction de « La Filière du Progrès » a cherché à en savoir plus avec un autre spécialiste, en la personne de Dr KOUASSI Jules, nutritionniste et consultant auprès de plusieurs structures agroalimentaires de la place.

Pour lutter contre le stress et l'anxiété, rien de mieux que d'augmenter sa consommation en magnésium. De multiples études confirment que ce minéral est un élément majeur de la prévention des conséquences négatives du stress, et qu'il est capable de réduire fortement les taux de cortisol plasmatique dans le sang, soutient Dr KOUASSI Jules. Un déficit de magnésium entraîne une baisse d'énergie, qui peut être ressentie de différentes fa-

çons : sensation d'épuisement, fatigue chronique, fatigabilité à l'effort, etc. Le manque d'énergie a très souvent des conséquences psychologiques car il est anxiogène. Quand on se sent en forme, on a plus confiance en soi et si des problèmes surgissent, on dispose de l'énergie nécessaire pour y faire face.

Dr KOUASSI Jules confirme que différentes études ont montré qu'une alimentation enrichie en

magnésium réduit les risques de survenue d'un infarctus du myocarde ou Accident Vasculaire Cérébral (AVC), permet d'abaisser la pression artérielle et diminue la probabilité de souffrir d'un diabète de type 2. En effet, grâce aux flavonoïdes qu'il contient, le chocolat abaisse les risques de maladies coronariennes et d'accidents vasculaires cérébraux (AVC). Ces antioxydants aident en effet à maintenir la souplesse des artères et à limiter les risques d'athérosclérose. De plus, a-t-il ajouté, une alimentation riche en magnésium pourrait avoir un effet positif sur la prévention et l'évolution de l'ostéoporose chez la femme ménopausée. C'est pourquoi Dr KOUASSI Jules conseille la consommation de produits chocolatés, avant de passer en revue, les vertus du chocolat en général et du chocolat noir en particulier.

Selon le spécialiste, le chocolat jouit d'une image d'aliment mauvais pour la santé ou encore accusé de faire grossir. Aussi, nous avons tendance à nous en priver. Pourtant, il existe plusieurs types de chocolat, et notamment le chocolat noir, à la composition particulièrement intéressante, dont il serait dommage de se priver totalement. Mais alors quels sont les bienfaits du chocolat noir ? Pourquoi est-il meilleur pour la santé ? Docteur KOUASSI nous donne quelques bonnes raisons de se réconcilier avec le chocolat noir !

CARACTERISTIQUES DU CHOCOLAT NOIR



Le chocolat est une gourmandise fabriquée à partir de fèves de cacao préalablement torréfiées, concasées et broyées en vue de l'obtention d'une pâte (pâte de cacao). Une fois la pâte de cacao obtenue, on y ajoute deux ingrédients : du beurre de cacao et du sucre, dans des proportions variables selon le type de chocolat (chocolat noir, au lait, blanc...) et selon les recettes du fabricant. On peut éventuel-

lement y ajouter du lait (pour le chocolat au lait par exemple) ou encore d'autres ingrédients (amandes, noix, raisins...) pour les variétés de goût.

Dans le cas du chocolat noir, il faut savoir que pour bénéficier de l'appellation « chocolat noir », il doit contenir un taux de cacao de 35 à 99%. Plus le taux de cacao est élevé, plus le taux de sucre est faible et donc son goût sera intense. Vous l'aurez compris : l'avantage du chocolat noir, c'est sa faible teneur en sucre.

A. Son atout : peu de sucre ajouté

Si le chocolat est d'avantage concentré en cacao, il contient moins de sucre. Et c'est bien l'atout du chocolat noir ! Très peu de sucre ajouté ce qui explique son amertume plus ou moins intense selon les marques.

Ainsi, le chocolat noir avec au minimum 70% de cacao, contient seulement 27,6% de sucre ajouté en moyenne – contre 49,5% pour le chocolat au lait voire 56% pour le chocolat blanc ! Certains chocolats noirs (notamment ceux à plus de 90% de cacao) en apportent même largement moins : moins de 10%.

B. Une richesse en calories sous-estimée

Avec ses 572 kcal par 100 grammes (1), le chocolat noir (min. 70% de cacao) reste un aliment calorique. Le spécialiste confirme que deux petits carrés de chocolat noir, soit 10 grammes, apportent en moyenne 57,2 calories, soit bien plus que le chocolat au lait et le chocolat blanc (55,5 g et 56,3 g respectivement) !

C. Une forte teneur en matières grasses

La richesse en matières grasses du chocolat noir (41,6 %), issu du beurre de cacao, le rend plus calorique que les autres chocolats, malgré sa pauvreté en sucre.

Le chocolat noir de bonne qualité est fabriqué à partir de beurre de cacao, majoritairement composé d'acides gras saturés (62,9%). Les acides gras mono-insaturés, eux, sont présents à hauteur de 32,7%.

D. Une source intéressante de potassium

Le chocolat noir participe à la couverture de nos besoins en potassium, important pour la contraction musculaire ou encore le bon fonctionnement des reins. Ainsi, 100 grammes de chocolat noir min.

70% de cacao apportent 400 mg de potassium (soit 40 mg pour 2 carrés de chocolat noir). Nos besoins journaliers étant de 500 mg, une portion de 10 g couvre 8% de nos besoins journaliers.

E. Une petite source de magnésium

Le chocolat noir n'est pas connu pour sa richesse en magnésium. En effet, il apporte seulement 178 mg de magnésium pour 100 grammes. En réalité, deux carreaux de chocolat noir à 70% de cacao couvre à peine 4% de nos besoins journaliers en ce minéral anti-stress, ce qui est finalement très faible au vue des quantités consommées. Pour couvrir nos besoins journaliers, il faudrait consommer plus de deux tablettes de 100 g chacune.

F. Une source intéressante d'antioxydants

Le chocolat noir est apprécié pour sa richesse en antioxydants, ces molécules qui aident notre corps à se libérer des radicaux libres connus pour causer des dommages aux cellules. Il contient ainsi des flavonoïdes qu'on retrouve aussi dans le vin rouge ou la tomate et qui confèrent au chocolat noir un fort pouvoir antioxydant.

LES 6 BIENFAITS DU CHOCOLAT NOIR

1. Il est bon pour le cœur



Le premier bienfait du chocolat noir approuvé par le spécialiste est son effet protecteur pour le cœur. Cet effet protecteur contre les maladies cardiovasculaires serait dû à la présence d'antioxydants, et notamment de flavonoïdes qui possèdent un effet anti-inflammatoire et qui ont la capacité d'améliorer la sensibilité à l'insuline ou encore de diminuer l'agrégation plaquettaire – prévenant ainsi la formation de caillots sanguins.

Des études montrent également que les flavonoïdes du cacao aideraient également à améliorer la vasomotricité (c'est-à-dire l'élasticité des vaisseaux sanguins) et donc à diminuer la tension artérielle.

2. Il diminue le cholestérol

Le chocolat noir contribuerait à améliorer l'hypercholestérolémie grâce à sa richesse en flavonoïdes. Ces derniers diminueraient le mauvais cholestérol en empêchant sa formation.

3. Il réduit la résistance à l'insuline

Selon les études, le chocolat noir améliore la sensibilité à l'insuline, ce qui réduirait la résistance à l'insuline et donc les risques de diabète de type 2. Là encore, ces effets sont possibles grâce à la richesse en flavonoïdes qui aident les cellules à fonctionner normalement et à retrouver leur capacité naturelle à utiliser efficacement l'insuline.

4. Il est anti-fatigue

Le chocolat noir pourrait avoir un léger effet stimulant de par la présence de caféine et de théobromine, un des métabolites de la caféine – ce qui explique pourquoi il est à éviter le soir chez les personnes ayant une sensibilité à la caféine. En effet, il pourrait alors diminuer la somnolence et augmenter l'attention. La présence de magnésium, connu pour ses effets anti-stress, renforce cet effet anti-fatigue.

5. Il vous met de bonne humeur !

Non seulement le chocolat noir stimule et agit contre la fatigue, mais il aurait aussi un effet positif sur l'humeur. En effet, le chocolat noir contiendrait de la phényléthylamine – un composé chimique qui aide le cerveau à libérer des endorphines pour vous sentir plus heureux. ! C'est cette même molécule qui explique pourquoi de nombreuses personnes ont tendance à se jeter sur les tablettes de chocolat en cas de baisse de moral.

6. Effet anti-déprime

Dernier bienfait du chocolat : son effet anti-déprime ! Aviez-vous remarqué cet afflux de bien-être après avoir mangé du chocolat ? Et bien, ce n'est pas un mythe. L'effet apaisant du chocolat noir est expliqué par la présence de phényléthylamine, une molécule qui agirait en tant qu'anti-dépresseur.

D'ailleurs, des études ont confirmé que les personnes dépressives présentaient un faible niveau de cette molécule. La théobromine et le magnésium, substances présentes en grande quantité dans le chocolat noir, stimulent et régulent le système nerveux. De cette manière, ils augmentent les effets des neurotransmetteurs tels que la sérotonine, connue pour son rôle sur le stress, l'anxiété et la dépression.

Autre explication : le chocolat noir serait une source de tryptophane, un précurseur de la sérotonine qui agit au sein de l'organisme comme un antidépresseur naturel. Manger du chocolat noir apporte de nombreux avantages pour la santé, comme ceux décrits ci-dessus, néanmoins rappelez-vous que le chocolat est calorique et riche en matières grasses. Il est donc important de le consommer avec modération.

Deux petits carrés par jour (ce qui correspond à 10 grammes) semblent être un bon compromis entre plaisir et santé.

Enfin, le chocolat est un aliment qui n'est pas interdit pendant la grossesse ! Le chocolat serait même conseillé aux femmes enceintes car, en facilitant la circulation sanguine, il améliorerait le fonctionnement du placenta mais aussi la croissance et le développement du fœtus. Et puisqu'il réduit l'hypertension, il diminue les risques de pré-éclampsie.

Pour profiter de tous les bienfaits du chocolat noir, privilégiez les chocolats noirs les plus riches en cacao (au moins 70% de cacao) : la teneur en sucres ajoutés est alors moindre. Et, si vous le pouvez, choisissez les chocolats de l'agriculture biologique du premier producteur mondial de cacao, la Côte d'Ivoire.



LE DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE COMMENCE PAR LA MAÎTRISE DE LA MULTIPLICATION DES ALEVINS



Le développement de la pisciculture commence par la maîtrise de la reproduction des alevins

L'Aquaculture désigne toutes les activités de production animale ou végétale en milieu aquatique, la pratique de l'aquaculture en Côte d'Ivoire a axé les efforts sur la pisciculture (élevage de poisson), qui présente un niveau de développement assez faible. Dans le même temps, la demande en poisson s'est accrue en raison de l'urbanisation galopante et de l'essor démographique. Cette situation a encouragé l'émergence de la pisciculture, dont les acteurs se sont confrontés au problème de disponibilité d'alevins, matière première indispensable à la conduite de l'activité. Pour y remédier, le Mi-

nistère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) a mis un point d'honneur au transfert de technologies de la pêche et de l'aquaculture. Ainsi, grâce à des facilités de production et de distribution d'alevins et la vulgarisation des techniques piscicoles, l'État a remis la pisciculture sur les rails. L'une des techniques promues est la production d'alevins monosexes mâles de Tilapia, qui a un impact positif sur le grossissement du futur poisson de consommation.

En effet, l'espèce de poisson la plus utilisée est le tilapia, car selon les acteurs de la filière, la

reproduction du tilapia est vulgarisée et la quasi-totalité des pisciculteurs pratique cette reproduction dans leurs fermes. Toutefois, c'est à partir du deuxième cycle de production que les pisciculteurs réalisent eux même la reproduction du tilapia en vue d'obtenir des alevins. Car les alevins utilisés lors du premier cycle sont obtenus par achat auprès des structures d'alevinage.

LA PROBLÉMATIQUE DE LA PRODUCTION DES ALEVINS

Bien que le tilapia reste l'espèce piscicole la plus utilisée, il a été constaté sur place que le

matériel biologique utilisé initialement ne correspondait pas toujours à des souches pures. Il s'agissait la plupart du temps d'hybrides produits souvent depuis la station d'alevinage de Mopoyem ou provenant d'autres fermes et prises pour des souches de *Oreochromis niloticus* ou *Oreochromis aureus*. Il peut également s'agir d'une reproduction entre des souches pures et des poissons sauvages qui ont pu atteindre les étangs d'élevage.

Selon M. ATTA Martin, pisciculteur à Offoumpo (localité située à 30 kilomètres d'Agboville et à 133 kilomètres d'Abidjan) et Président de l'Association Nationale des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire, la pisciculture ivoirienne a rencontré de réels problèmes, car les alevins disponibles n'avaient pas la qualité exigée à l'activité. « Cela est dû au fait que les premières souches introduites dans notre pays ont évolué en faisant pratiquement le tour des étangs du pays. En fin de compte, ces alevins étaient frappés de nanisme et n'arrivaient plus à évoluer ». Il fallait par conséquent trouver une nouvelle formule pour continuer l'activité et c'est à ce moment que la recherche a été associée pour trouver une solution. « Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) a été d'un concours inestimable, car il a pu produire et mettre à la disposition des acteurs, une souche appelée "BOUAKE" qui répond à leurs besoins. Une autre souche importée du Brésil, certes partie de Côte d'Ivoire dans le cadre d'une convention de coopération signée en décembre 2013, a été réceptionnée. Ces deux souches ont définitivement réglé ce problème », confirme M. ATTA.

Il existe également des contraintes au plan de la conduite technique de la pisciculture. Après plusieurs années d'expérience, M. ATTA note que la rentabilité de la pisciculture dépend pour beaucoup de l'alimentation des poissons (composition des aliments, régime alimentaire) et de la méthode de production des alevins. Les alevins sont produits par des producteurs spécialisés qui vendent les alevins produits à d'autres pisciculteurs qui en assurent le grossissement pour produire des poissons de consommation ou poisson de table.

Initialement, l'équipe du centre d'alevinage effectuait un sexage manuel des alevins de *Tilapia* qui étaient vendus aux pisciculteurs, induisant fréquemment les pisciculteurs dans des erreurs d'appréciation de sexes. En outre, les femelles et les mâles se retrouvaient dans le même étang, ce qui favorisait une reproduction anarchique et créait une surpopulation qui ne favorisait pas le grossissement des poissons. Les pisciculteurs n'arrivaient

donc pas à rentabiliser l'activité, car après plus de 10 mois de conduite de l'élevage, les résultats n'étaient pas satisfaisants.

ALEVINAGE EN HAPPA

Chez les tilapias, le mode d'élevage en happa présente le grand avantage de pouvoir contrôler, de façon relativement efficace, la reproduction anarchique des adultes et de résoudre ainsi le grave problème de la surpopulation caractéristique des élevages traditionnels.

DÉFINITIONS ET CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES HAPPAS

Les happas sont des poches fixes de dimensions variables, mais généralement de petites tailles (1,5×1 m, ou 3×3×1 m) fabriquées à l'aide de filet moustiquaire (mailles de 1-3 mm en nylon) et attachées à des montants en bambous, pieux ou piquets en bois enfoncés dans le fond d'un étang de faible profondeur. Le happa est placé à 10-20 cm du fond de l'étang et la profondeur du happa est d'environ 0,6 m. Il peut être également disposé dans un bassin.

EVALUATION ÉCONOMIQUE DE LA PRODUCTION D'ALEVINS EN HAPPA

Selon M. ATTA, la production d'alevins en happa est une activité très lucrative qui procure des rendements en alevins 5 à 10 fois plus élevés que les autres méthodes de production (étang ou bacs) et est de ce fait nettement plus rentable que ces dernières. La production d'alevins en happas présente également l'avantage d'un investissement de départ nettement plus faible que la production en étang.

Une grande part de l'investissement consiste en l'achat des happas. Le coût des happas de reproduction d'alevins et de pré-grossissement représente généralement 20% du total des coûts d'investissement en matériel.

Un second élément occupant une part importante des coûts de production d'alevins en happa est l'aliment, dont le coût atteint généralement 20 à 50% des coûts totaux de production, amortissement des installations compris.

A cela s'ajoutent les frais de surveillance, de l'ordre de 30% des frais de personnel dans les grandes piscicultures mais qui peuvent dépasser 60% dans les petites exploitations.

Cette surveillance est généralement effectuée par le pisciculteur lui-même.

LA TECHNIQUE DE PRODUCTION D'ALEVINS MONOSEXE MÂLES

En 2013, le Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles en Côte d'Ivoire (PARFACI) piloté par le FIRCA, dont le financement est assuré par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Etat ivoirien dans le cadre du Contrat Désendettement Développement (C2D), a décidé d'impliquer cinq (5) pisciculteurs, identifiés dans cinq régions, à savoir Abengourou, Agboville, Daloa, Soubré-Méagui et Odienné, dans l'évolution de cette spéculation, à l'effet d'assurer efficacement la mission de multiplicateurs d'alevins à partir des géniteurs mâles et femelles qui leur ont été fournis par le CNRA ».



● Décompte et pesée des alevins

LES ÉTAPES DE PRODUCTION À SUIVRE

La technique suit les étapes suivantes, expliquées par M. OUATTARA Hamidou, technicien piscicole, multiplicateur d'alevins, gérant de 5 étang-barages et 20 étangs à Daloa :

- ◆ Les producteurs d'alevins sélectionnent les géniteurs mâles et femelles qui doivent avoir respectivement un poids moyen de 250 et 150 grammes. Ces géniteurs sélectionnés sont ensuite mis au repos sexuel pendant environ 10 jours, en séparant les mâles des femelles et nourris à satiété pendant une semaine. A la fin des sept jours, les géniteurs sont privés de nourriture pendant une autre semaine.

- ◆ Après cette étape, les géniteurs sont mis en reproduction dans des happas à raison d'un mâle pour trois femelles pendant 10 à 12 jours. Pendant cette période, le producteur surveille l'apparition des larves et poursuit leur nourrissage avec une petite quantité d'aliment en suivant les besoins des géniteurs. Entre le dixième et le douzième jour, le pisciculteur procède à la récolte des larves. Les œufs qui n'ont pas pu éclore, sont conduits à l'incubateur qui facilitera l'éclosion. Puis il se débarrasse des déchets avant de passer les larves dans un tamis pour éliminer les plus grosses larves et obtenir une taille homogène apte à passer le test de l'inversion hormonale.

- ◆ Le producteur transfère les larves de taille homogène ainsi obtenues dans des bacs à béton de 1m³ chacun. Lesdits bassins se situent dans l'enceinte d'une écloserie. Mais avant ce transfert, le pisciculteur procède à une estimation du nombre de larves. Cette opération consiste à prélever trois cuillerées de larves. Chaque cuillerée est comptée pour déterminer le nombre de larves par cuillerée. Ces trois nombres sont additionnés pour obtenir une moyenne et déterminer ensuite le nombre de cuillerées équivalant à 5.000 larves. Compte tenu du nombre de cuillerées obtenu, le pisciculteur fait une extrapolation pour avoir le nombre total de larves récoltées. Cela lui donne le total de la production. Dès lors, il sait quelle quantité d'aliment hormoné utiliser pour l'ensemble.

- ◆ Le pisciculteur procède ensuite au traitement des larves à l'aliment hormoné pendant 21 jours à raison d'un kilogramme d'aliment hormoné pour 5.000 larves. L'hormone, un stéroïde servi pendant le stade larvaire, favorise le développement et l'expression des caractères masculins chez les larves. Ce processus est communément appelé « l'inversion de sexe ou inversion hormonale ». Le traitement consiste à nourrir les larves six à huit fois par jour pour obtenir un maximum de larves mâles.

◆ Le producteur enlève quotidiennement les déchets des bassins de l'écloserie à l'aide d'un raccord. Pendant que le traitement des larves est en cours, le producteur apprête les étangs qui recevront les larves pour le pré-grossissement. Le 22ème jour, le pisciculteur transfère les larves nourries à l'aliment hormoné dans des étangs de pré-grossissement. Il nourrit les larves pendant deux mois environ. Pendant cette période, les larves atteignent un poids de 5 à 10 grammes. Le producteur peut alors les livrer aux pisciculteurs à des fins de grossissement.

L'expérience montre que certaines opérations sont critiques pour l'inversion de sexe : le tamisage des larves, l'estimation du nombre de larves, le respect de la dose d'aliment hormoné, le nourrissage des larves, etc.

La généralisation de la technique

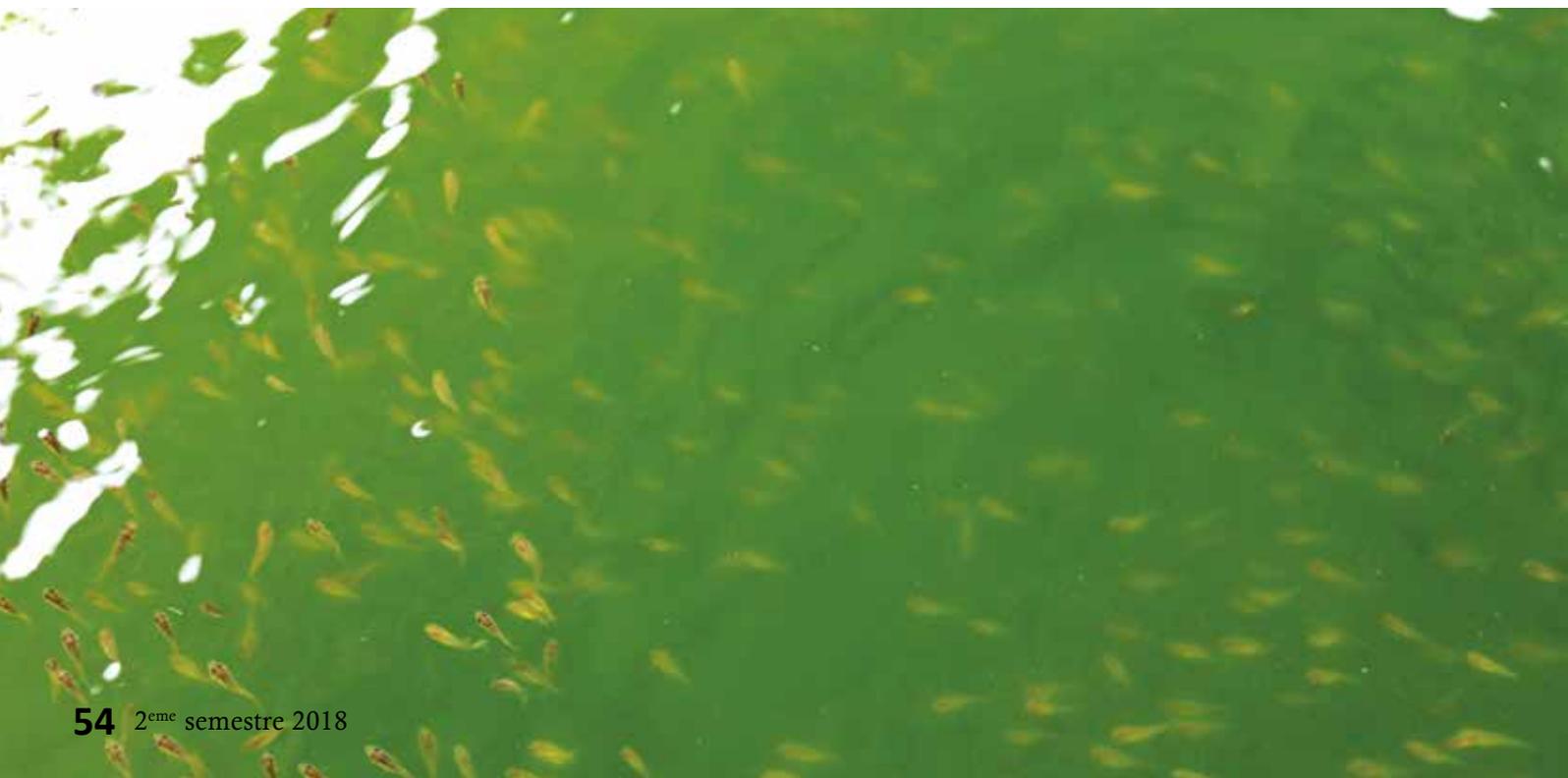
Les résultats obtenus avec la technique de production d'alevins monosexes mâles de Tilapia grâce à des aliments hormonés sont encourageants et plaident en faveur de sa généralisation, pour une adoption à plus grande échelle.

En effet, la production d'alevins monosexes mâles est acceptable sur le plan technique pour les producteurs, car les taux d'inversion de sexe se situent entre 95 et 100 %. Désormais, le sexage n'est plus forcément manuel, il est moins contraignant et la technique devient alors attractive pour les producteurs. Grâce aux aliments hormonés, l'inversion de sexe est effective et les alevins monosexes mâles produits grossissent rapidement.

La production d'alevins monosexes mâles est rentable pour les producteurs. En effet tous les intrants pour l'alimentation des alevins sont à base de produits locaux, disponibles sur place et à prix abordable. Par contre, les multiplicateurs s'inquiètent de la fourniture régulière de l'hormone utilisée pour l'inversion des larves, car les fournisseurs habituels en disposent difficilement ces derniers temps.

Par ailleurs, les expériences indiquent que les producteurs sont encore dépendants des projets pour le financement de l'élevage des poissons (subventions des investissements dans les infrastructures et les équipements piscicoles, appui financier aux opérations de production). Lorsque l'appui financier des projets s'arrête, la production d'alevins diminue. En effet, les crédits de production offerts par les institutions financières locales semblent encore inadaptés au cycle d'élevage des alevins et poissons.

Les multiplicateurs sélectionnés maîtrisent bien la technique et sont disponibles pour appuyer et suivre toute personne voulant s'investir dans l'activité de production d'alevins. Il convient de souligner qu'il existe un pool de producteurs d'alevins couvrant l'ensemble du territoire national et prêts à vulgariser la technique. Toutefois, l'organisation des pisciculteurs est un préalable nécessaire pour faciliter la distribution des alevins et vulgariser les techniques de multiplication recommandées, car l'effectif actuel des multiplicateurs n'arrive pas à encadrer, et cela pour longtemps encore, l'ensemble des pisciculteurs des départements de leur implantation.



Restez connecté

www.firca.ci



Investir pour le futur, Anticiper, Innover



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

L'instrument de financement pérenne au service des filières agricoles en Côte d'Ivoire



Investir pour le futur, Anticiper, Innover

Cocody II Plateaux, 7^e tranche | 01 B.P. 3726 Abidjan 01

Site web : www.firca.ci | Email : firca@firca.ci

Tel. : 22 52 81 81 | Fax : 22 52 81 87